



EDITO

Favoriser l'accessibilité des services de l'enfance à toutes les familles est un enjeu à la une de l'actualité depuis quelques temps. En effet, offrir des lieux éducatifs de qualité à tous les enfants contribuerait à réduire les inégalités vécues par une partie de la population.

En 2017, le Conseil de l'Union européenne a finalisé *le pilier européen des droits sociaux* avec ses partenaires. Le 11^{ème} de ses 20 principes fondamentaux concerne l'aide donnée aux enfants. Il s'est traduit, en 2021, par l'adoption de *la Garantie européenne pour l'enfance* qui donne 4 orientations fortes, à savoir :

- Viser une accessibilité effective et gratuite à une éducation de qualité, avec notamment le renforcement de structures d'accueil pour les jeunes. Aujourd'hui, les lieux d'accueil de l'enfance ne sont plus seulement considérés comme des lieux de soins, mais également d'éducation où chaque enfant peut se développer dans toutes les dimensions (liens avec le code de qualité), explorer son environnement, apprendre et interagir de manière constructive avec les autres.
- Veiller à ce que chaque enfant puisse avoir un accès effectif et gratuit à des soins de santé de qualité.
- Garantir l'accès à une alimentation suffisante et saine avec la possibilité pour chacun d'avoir, au moins, accès à un repas équilibré par jour dans les lieux éducatifs qu'il fréquente.
- Garantir à tous les enfants et à leur famille un accès effectif à un logement adéquat.

Chaque pays d'Europe est, dès lors, invité à réaliser un plan d'action rendant compte de la manière dont il veille à créer plus d'égalité de chances pour les enfants issus de familles faisant face à la précarité.

En 2022, la Belgique a soumis à la Commission européenne son plan d'action national pour l'enfance. Tous les niveaux politiques responsables des droits de l'enfant et de la lutte contre la pauvreté ainsi que les organisations de la société civile familiarisées avec ce thème, y ont contribué. L'objectif est de veiller à ce que d'ici à 2030, au moins 93.000 enfants (de 0 à 18 ans) bénéficient des mesures.

Depuis le 1^{er} janvier 2024 et ce, pendant 6 mois, la Belgique occupe la Présidence de l'Union européenne. Elle a inscrit la lutte contre la pauvreté comme priorité de sa gouvernance, en portant une attention particulière aux enfants. En mai, elle a convié tous les partenaires européens, à une conférence de deux jours, intitulée « Investir dans un avenir inclusif et juste pour l'Europe : de l'engagement à la réalité ». C'était notamment l'occasion de partager autour d'enjeux d'accessibilité lors de deux ateliers proposés par l'ONE.

Pascale CAMUS, Task Force Accessibilité

N°51 / 2024

SOMMAIRE

AU QUOTIDIEN P. 2-5

- La communication parents-professionnels

ZOOM SUR P. 6-9

- Assurer la direction d'un milieu d'accueil : un défi qui nécessite une formation de qualité

SANTÉ P. 10-12

- Nouveaux vaccins en Fédération Wallonie-Bruxelles
- Mises à jour du guide et des Fiches Santé

SANTÉ / ENVIRONNEMENT P. 13-16

- Les produits naturels de nettoyage : usages et précautions

ENVIRONNEMENT P. 17-19

- ACTE : Vers un accueil de la petite enfance durable en Fédération Wallonie-Bruxelles

JURIDIQUE P. 20-21

- Peut-on prendre des photos en milieu d'accueil ?

ACCESSIBILITÉ P. 22-25

- « Vous direz à maman que... » Et les papas, dans tout ça ?
- La fonction sociale des milieux d'accueil, le quotidien comme point de départ

ÉVEIL CULTUREL P. 26-28

- Il était une fois ... l'éveil culturel et artistique pour les tout-petits avec l'ONE
- Raconte-moi un livre... Une contribution à l'éveil culturel en milieu d'accueil

RECETTE P. 29-31

- Pains et tartinades du monde : voyagez à travers ces recettes inspirantes !

À ÉPINGLER P. 32-34



LA COMMUNICATION PARENTS-PROFESSIONNELS

« Loïc a bu 210 cl de lait et est allé à selles 2 fois. Il a bien dormi ce matin mais a été un peu ronchon cet après-midi. » Cette transmission quotidienne est utile mais est-elle suffisante ? La communication entre les professionnels et les parents recèle bien des enjeux.

La communication entre parents et professionnels (m/f/x) est un élément essentiel pour assurer un accueil de qualité de l'enfant dans le milieu d'accueil. À travers cette communication, se joue la rencontre entre ces partenaires. Elle contribue également à mieux connaître chaque enfant accueilli pour pouvoir s'ajuster à lui. Cela est loin d'être aisé et nécessite d'être réfléchi. Quels sont nos objectifs ? Que communique-t-on ? Qui communique ? Quand et comment communiquer ?

AU CENTRE DE LA COMMUNICATION, L'ENFANT...

Le bien-être de l'enfant et son évolution dans le milieu d'accueil sont au cœur de la communication entre professionnels et parents. Dès les premières rencontres puis lors de la familiarisation, les échanges avec les parents vont permettre aux professionnels de connaître l'enfant (ce qu'il aime, n'aime pas, ce qui le rassure, ses signaux, ses habitudes d'endormissement etc.). Cette connaissance, combinée à l'observation de l'enfant par les professionnels, permettra de s'ajuster au mieux à son rythme, ses intérêts, son évolution, etc.

Au travers de ces échanges, la continuité se joue pour l'enfant. Au quotidien, ils permettront de savoir comment se porte l'enfant, de prendre connaissance de circonstances qui pourraient avoir un impact sur son accueil, afin de s'ajuster à ce qui peut convenir à chaque enfant à ce moment-là. Au retour des parents, ces échanges leur permettront de prendre connaissance de la journée de l'enfant dans le milieu d'accueil et de prendre le relais.

TISSER UNE RELATION DE CONFIANCE

La communication est importante tout au long de l'accueil. Elle crée progressivement le lien de confiance entre les parents et les professionnels. Cette construction se poursuit lors des premières rencontres et durant la familiarisation. Le parent est amené à confier son enfant, ce qu'il a de plus précieux, à un / des professionnels qu'il ne connaît pas, au tout début de la vie de l'enfant, lorsque le lien enfant-parent est encore en construction. Certains parents peuvent vivre difficilement le fait de devoir se séparer de leur enfant. « *Ma crainte, c'était qu'il ne trouve pas sa place, que ce soit compliqué avec les autres enfants et avec l'accueillante. Voir un peu comment ça allait se passer, les premiers moments, comment j'allais aussi pouvoir le laisser dans les premiers jours pour aller travailler.* » (Paroles d'un parent, extraites du film « Êtres en lien »)

Les professionnels évoquent souvent l'importance de cette confiance. Elle permet de tisser des liens entre l'enfant, le parent et le professionnel pour un accueil le plus serein possible.

RELATER LE QUOTIDIEN DE L'ENFANT AUX PARENTS

Le parent a très peu d'images de ce qui se passe dans le milieu d'accueil. En grande partie, il se représente la vie de son enfant dans le milieu d'accueil sur base de ce qui lui est communiqué. Dès lors, il importe de réfléchir à la manière dont les professionnels « donnent à voir » la journée de l'enfant. Comment l'enfant se développe-t-il dans le milieu d'accueil, et avec ses pairs ? Quelles anecdotes de sa journée peuvent être ramenées aux parents ?

Le fait de partager l'observation d'une expérience vécue par l'enfant, une de ses découvertes ou un intérêt, véhicule le message aux parents qu'une attention bienveillante a été portée à leur enfant. Exemple : « *Antoine passe beaucoup de temps à faire rouler des voitures sur toutes les surfaces possible : le sol, la table, et même sur les vitres ...* ». Cette bienveillance peut contribuer à renforcer la confiance vis-à-vis du professionnel et rassurer. « *Les craintes que j'avais, c'était qu'il n'y trouve pas sa place, qu'il se sente mal, qu'on l'abandonne. (...) Est-ce que mon enfant va recevoir toute l'attention espérée ?* » (Paroles d'un parent, extraites du film « Êtres en lien »). Au travers de ce qui est partagé, une image de son enfant est renvoyée au parent, et bien sûr à l'enfant lui-même. Cela peut également avoir un effet sur la parentalité et en particulier sur le sentiment de compétence du parent.

Quel impact peut avoir la communication sur chacun ? Communique-t-on tout ? Comment respecter la place du parent, son sentiment de compétence et comment lui permettre d'être acteur ?

Il semble également important de ne pas attendre que des difficultés apparaissent pour communiquer avec le parent. Entretenir la communication dès le début de l'accueil, tant que faire se peut avec chacun des parents, autour de l'enfant pour tenter de construire une relation de confiance sur laquelle s'appuyer si des difficultés apparaissent. Par exemple, dans le cas d'un enfant qui mord ou qui s'est battu, décide-t-on d'en discuter avec le parent, avec quel objectif et avec quels mots ? Est-il nécessaire d'informer le parent de chaque événement de morsure ? Quelle incidence cela peut-il avoir sur le parent, sur l'enfant et sur les relations entre parents et professionnels ? Les parents n'ayant aucune prise sur ce qui se joue dans le milieu d'accueil peuvent se sentir impuissants ou démunis. En discuter dans une perspective de partenariat peut permettre de mieux comprendre ce qui se passe pour l'enfant et de pouvoir s'ajuster. Inviter alors les parents à une réflexion partagée autour du bien-être de leur enfant, ce qui peut contribuer à les reconnaître dans leur rôle et leur connaissance de leur enfant.

Les moments de transition, lors desquels le parent amène son enfant dans le milieu d'accueil ou vient le rechercher, sont des temps d'échange mais également des moments de séparation. Par ailleurs, le parent est parfois pressé, le professionnel doit s'occuper du groupe d'enfants. Comment dès lors réfléchir les transitions, les aménager et être attentif aux signaux des uns et des autres ?

Le moment où l'enfant quitte le milieu d'accueil, notamment pour se rendre à l'école, est également un moment essentiel pour échanger avec la famille. Comment le milieu d'accueil envisage de marquer cette étape ?

ECHANGER SUR LE RÔLE ET LA PLACE DE CHACUN

« *Instaurer un partenariat avec les parents, c'est plutôt rechercher et mettre en place les conditions nécessaires à la clarification, à la reconnaissance des champs d'intervention et de responsabilité de chacun des partenaires, parents et professionnels. Champs différents mais préoccupation commune.* »¹

Comme le souligne Monique Meyfroet, chaque parent a une image, une représentation du milieu d'accueil. Il est important de l'entendre. Les parents peuvent également avoir des attentes très différentes d'un milieu d'accueil (préparer à l'école, rencontrer d'autres enfants, profiter d'un autre environnement, etc.).²

Parallèlement, il est important pour les professionnels de pouvoir expliquer au parent le fonctionnement du milieu d'accueil, les choix éducatifs réfléchis en équipe et inscrits dans le projet d'accueil. Lors de la familiarisation notamment, les professionnels sont là pour aider le parent à découvrir le milieu d'accueil, son fonctionnement en permettant aux parents d'accéder (de s'immerger) dans les espaces de vie avec son enfant, en échangeant et répondant aux questions. Certains milieux d'accueil organisent par exemple des rencontres, des discussions autour du projet d'accueil. Parfois, certains parents ne posent pas de questions, pour diverses raisons (manque de connaissance des conventions, ne sont pas sûrs de la place qu'ils peuvent occuper, vécu de situations difficiles qui les accaparent, vision du professionnel comme expert, etc.). Comment aller à la rencontre du parent ? Expliciter ? Inviter à poser des questions ? Comment développer une attitude d'écoute, d'accueil ? Comment penser des espaces accueillants ?

Notons que si les pratiques éducatives peuvent être différentes entre le milieu familial et le milieu d'accueil, il importe que chacun puisse être reconnu comme compétent.

Or, au moment où il confie l'enfant, le parent est amené également à exposer d'une certaine manière sa parentalité, au risque de se sentir jugé. « *Si j'avais une crainte, c'était le regard des puéricultrices. Mais ici, je ne me suis pas du tout senti jugé.* » (Paroles d'un parent, extraites du film « Êtres en lien »). Cela nécessite de réfléchir aux messages que le professionnel fait passer et comment il les fait passer.

L'IMPORTANCE DU DEVOIR DE DISCRÉTION ET DE LA POSTURE PROFESSIONNELLE

Étant donné le caractère personnel des informations récoltées concernant les enfants et leur famille, tout professionnel d'un milieu d'accueil est attentif à **respecter un devoir de discrétion** (secret professionnel). Cela est essentiel au maintien de la relation de confiance établie entre le milieu d'accueil et la famille. Comment s'organise-t-on, dans le temps et l'espace, pour pouvoir accorder l'attention nécessaire à ces moments ? Lorsque

1 « Accueillir les tout-petits, Oser la qualité. Un référentiel psycho-pédagogique pour des milieux d'accueil de qualité », Fonds Houtman – ONE, 2002, p. 59.

2 Intervention de Monique MEYFROET « Je t'aime, moi non plus : La complexité des relations parents/professionnel(le)s », Colloque « Ouvrir la porte aux parents : une évidence et un défi » de La File, 15 septembre 2021.

Le professionnel reçoit certaines confidences du parent, comment peut-il y réagir ? En fonction de la nature des échanges ou des demandes des parents, quand passe-t-il le relais, avec l'accord du parent ? Vers qui ? Quel est le rôle de chacun (accueillant, responsable, équipe PMS, SAE) ? D'autres espaces, d'autres temps peuvent-ils être investis ?

Il importe de réfléchir (en équipe) à sa posture professionnelle. Quelles informations sont nécessaires pour les professionnels et doivent-elles toutes être transmises ? De quelles informations avons-nous réellement besoin pour accueillir l'enfant ? Qu'avons-nous besoin de savoir sans être intrusif et en étant respectueux de la vie privée de la famille ? Est-ce nécessaire que l'équipe d'accueillantes (m/f/x) connaissent par exemple le métier du parent ou certaines informations personnelles ?

« Ce lundi, un accueillant observe qu'un enfant est fatigué lorsqu'il arrive dans le lieu d'accueil. Est-ce utile de savoir si la nuit, le weekend se sont bien passés ? »³ L'enjeu pour l'accueillant est de repérer la fatigue de l'enfant et de s'ajuster sans juger le parent.

COMMENT COMMUNIQUE-T-ON ?

La communication fait aussi bien référence au contenu de ce qui est transmis qu'à la manière de le transmettre. Les supports peuvent être divers : échanges oraux, carnet de communication, photos, mots écrits adressés aux parents, etc. Il importe de réfléchir à la manière dont on communique en lien avec les objectifs poursuivis et en lien avec la connaissance de chaque famille.



Au-delà d'un échange d'information, la communication participe à l'établissement d'une relation avec une autre personne. La communication est d'ailleurs à la fois verbale et non verbale (intonations, mimiques, réactions, attitude etc.). Une cohérence entre le message et ce que l'on renvoie est important. Les échanges en présence sont donc essentiels. Cela permet de s'ajuster à son partenaire, en fonction de ses réactions, de la compréhension et des questions qu'il peut avoir. Cela peut soutenir une compréhension mutuelle.

D'autres supports, notamment écrits, peuvent faciliter des échanges d'informations (les dates de fermeture du milieu d'accueil, etc.). Ils peuvent parfois se combiner. Le fait de ne pas communiquer « en direct » peut toutefois être source de malentendus, utiliser des raccourcis qui peuvent bloquer la communication.

Par ailleurs, les codes de communication sont parfois différents en fonction des cultures. Comment être accessible à toutes les familles ? Les réunions de parents conviennent à certains parents mais pas à tous. D'autres investiront davantage des moments plus informels.⁴ Si c'est possible, discuter avec le parent de ce qui lui convient. Certaines familles parlent une autre langue. Dans ce cas, des supports de communication tels que des pictogrammes ou des images peuvent être utilisés ou l'apprentissage de quelques mots utilisés par la famille, etc.

Les réseaux sociaux sont parfois mobilisés. Souvent utilisés par les parents, ils peuvent être un canal qui facilite la prise de contact avec le parent. Il faut toutefois être vigilant à plusieurs aspects :

- le respect de la vie privée et la diffusion des informations, photos et autres, qui peuvent être rendues accessibles à des personnes extérieures ;
- le fait d'être parfois dans l'immédiateté des échanges, sans peut-être prendre le temps de la réflexion sur le message que l'on envoie, la manière de le formuler, etc. ;
- le fait de ne pas voir la réaction de son interlocuteur – des photos sont postées comment sont-elles reçues par le parent ?

Ces questions peuvent aussi se poser dans le cas d'échanges via sms, courriels, etc.

A quel moment communique-t-on ? Des photos et messages sont-ils envoyés tout au long de la journée ? Quelle image cela renvoie-t-il de l'accueillant ?

EN CONCLUSION

Au vu de l'importance de la communication dans l'accueil de l'enfant, il apparaît indispensable de développer une **communication professionnelle**. Celle-ci implique de réfléchir aux messages, aux objectifs poursuivis et aux moyens à mettre en œuvre. Evaluer les effets de la communication apparaît également important en vue de l'ajuster.

Il importe aussi de considérer **l'enfant comme acteur à part entière de l'échange**. Un être avec qui on parle, auquel on est attentif, ainsi qu'à ses réactions, aux signaux et messages qu'il nous envoie. Quelle place a l'enfant dans la communication ? S'adresse-t-on à lui ? Se met-on à sa hauteur ?

Virginie HOSPEL,
Conseillère pédagogique dans le Hainaut

³ « Le soutien à la parentalité dans les lieux d'accueil », Satellite de « Pour un accompagnement réfléchi des familles, un référentiel de soutien à la parentalité », ONE, 2016, p. 19.

⁴ Intervention de Michel VANDENBROECK « La porte n'est pas ouverte à tout le monde » et Monique MEYFROET, Colloque « Ouvrir la porte aux parents : une évidence et un défi » de La File, 15 septembre 2021.

RESSOURCES :

- « Accueillir les tout-petits, Oser la qualité. Un référentiel psycho-pédagogique pour des milieux d'accueil de qualité », Fonds Houtman – ONE, 2002.
- « Le soutien à la parentalité dans les lieux d'accueil », Satellite de « Pour un accompagnement réfléchi des familles, un référentiel de soutien à la parentalité », ONE, 2016.
- « Repères pour des pratiques d'accueil de qualité (0-3 ans). À la rencontre des familles », ONE, 2024.
- Film « Êtres en lien », Centre Vidéo de Bruxelles - ONE, 2022.
- N. GUEDENEY, « L'attachement. Un lien vital », Temps d'arrêt Lectures, yapaka.be, Éditions Fabert, 2011.
- M. SAND, « Professionnels et parents : quelles rencontres ? », Fraje.

Témoignage

**Témoignage de Muriel Hocq,
responsable de la crèche
« Champs et Gazouillis »,
Rumes, Hainaut.**

« Pour moi, la communication est essentielle, de tout instant et primordiale pour un accueil de qualité. Elle est installée dès le début de l'arrivée de l'enfant dans l'établissement et même avant... Elle se poursuit jusqu'à son départ à l'école.

Une bonne communication permet d'instaurer une relation de confiance pour échanger sur les besoins de l'enfant, de ses parents, sur les pratiques et aussi entendre les questionnements, les soucis éventuels et pouvoir ainsi directement s'ajuster pour le bien-être de tous.

Bien sûr, il y a parfois des mots dits pas faciles à entendre mais qui nous font réfléchir, peuvent remettre des pratiques en question. On prendra alors du recul pour évaluer les choses et se dire que, finalement, c'est positif ! Je prends comme exemple une maman qui s'interrogeait fortement sur les transmissions qu'on lui donnait en fin de journée à propos de son enfant, rien n'avait l'air de la satisfaire... En équipe, nous avons discuté et avons travaillé sur le contenu des informations données. Cela a pris du temps mais l'équipe a compris l'intérêt de sortir du cadre repas/repas/... pour cibler et renvoyer à cette maman des petits moments de vie observés la journée et oh combien plus qualitatifs. Par exemple : sa petite fille a réussi à se mettre à 4 pattes, a joué longuement avec de petits animaux en tissu... ou encore, a aidé un copain à retrouver son doudou, marché dehors avec la brouette...

À la crèche, mon bureau jouxte le hall où sont accueillis les enfants. « J'entends » ce qui est dit par les parents, les puéricultrices et je trouve cela bénéfique. Être disponible pour les parents, appuyer les paroles d'une puéricultrice ou réfléchir ensemble à une conduite. La proximité, la sincérité : des ATOUTS.

Autre point pour une bonne communication : suite au Covid nous avons gardé le fait de ne faire rentrer qu'un parent à la fois dans le hall d'accueil, alors qu'avant c'était un hall de gare ! Les échanges sont personnalisés, individuels.



Chez nous, pas de cahier qui transite chaque jour entre la crèche et la maison, là encore nous misons sur une communication orale riche et transparente. Le soir, papa pourra transmettre à maman tout ce que la puéricultrice aura pu lui raconter à propos de son enfant.

Mais nous offrons en fin de séjour un carnet qui retrace tous les petits moments passés : des anecdotes racontées, des photos, de petits dessins... un souvenir qui restera !

Bref, la communication, un outil pas toujours facile à utiliser mais indispensable chaque jour ! Elle ne serait pas possible sans la disponibilité de l'équipe, sa volonté de faire au mieux pour l'enfant et en cohérence avec le projet d'accueil proposé. »



ASSURER LA DIRECTION D'UN MILIEU D'ACCUEIL : UN DÉFI QUI NÉCESSITE UNE FORMATION DE QUALITÉ

Diriger un milieu d'accueil petite enfance s'avère un défi complexe et constant qui exige des compétences variées et une remise en question constante.

Deux métaphores résonnent particulièrement chez les directeurs (m/f/x) que j'ai eu l'occasion de rencontrer : celle du chef d'orchestre, appelé à prendre des décisions cruciales tout en maintenant une authentique démarche de coéducation avec les familles, et celle d'un capitaine de bateau, chargé de maintenir le cap pour permettre aux équipes, au pouvoir organisateur et aux différents partenaires de naviguer ensemble sur des eaux parfois tumultueuses. Être en fonction de direction, c'est accepté de partir en voyage, de vivre un voyage jalonné de mille et une escales, d'interrogations incessantes et parfois d'un certain mal-être découlant d'un profond sentiment de solitude. « *On se sent souvent bien seul sur les sommets* » nous disait un professionnel de la Province de Luxembourg ».

Être désigné dans une fonction de "direction" ouvre la porte à une mission exaltante mais confronte également à d'immenses défis. Les formations initiales, bien que précieuses ne suffisent pas à l'heure actuelle à préparer pleinement les professionnels à cette responsabilité unique. Penser le management implique d'adopter une vision systémique du milieu d'accueil, mobilisant les apports de divers domaines tels que la psychopédagogie, la psychologie, l'économie et la sociologie et être accompagné dans l'acquisition de ces compétences s'est avéré fondamental.

PLUS QU'UNE FORMATION, UNE ÉVIDENCE

Ces dernières années, les milieux de l'accueil ont considérablement évolué et actuellement nous sommes bien loin des conditions d'accueil proposées lors de l'ouverture de la 1^{re} crèche francophone belge, en 1845.

L'offre d'accueil s'est également très largement diversifiée (horaire flexible, accueil d'urgence...), tout comme les conditions de cet accueil. Les demandes des parents se sont progressivement modifiées, loin d'un simple lieu de « gardiennage » de leur enfant, nombre de parents recherchent aujourd'hui des structures qui proposent un environnement propice au développement harmonieux de leur enfant, mais également respectent leurs convictions éducatives, sociales... Les parents prennent une place différente et se positionnent de plus en plus comme des « acteurs » des milieux d'accueil, des partenaires potentiels pour ces structures. Au fil des années, les compétences des accueillants (m/f/x) ont dès lors dû évoluer, progresser, s'inscrire dans une réelle logique de l'*Educare*. Il ne suffit plus d'assurer des soins de qualité, d'assurer la sécurité du tout-petit, il est maintenant nécessaire de questionner les conditions d'accueil pour que celles-ci soient favorables au développement optimal de l'enfant et des familles. De nouvelles compétences sont attendues des professionnels (m/f/x) : des compétences de soins certes, mais également des compétences relationnelles, communicationnelles et réflexives.

Les exigences de la fonction de direction se sont encore accélérées ces dernières années. Il revient maintenant à la direction de centrer toutes les forces de ses équipes autour de la qualité de l'accueil de l'enfant et de sa famille, un défi qui demande de développer et de mobiliser de nombreux registres de compétences. Actuellement, assurer la direction d'un milieu d'accueil demande de pouvoir jongler avec de multiples connaissances (psychopédagogique, juridique, administrative, budgétaire...), de développer les savoir-faire nécessaires à la gestion des structures mais également les savoir-être (leadership, empathie,

négociation...) permettant un pilotage respectueux de tous.

Dans la brochure ONE, **Repères pour des pratiques d'accueil de qualité (0-3ans) - Soutien à l'activité des professionnel(les)**, la diversité des compétences de la direction apparaît clairement. « *Il (elle) développe ses compétences en communication, animation et gestion d'équipes. Il (elle) se réfère à des connaissances actualisées à propos du jeune enfant aux plans médico-social, psychologique et éducatif. Il (elle) fait preuve de qualités d'écoute, de contenance des émotions professionnelles.* »

Dans l'article **Manager une équipe en milieu d'accueil**, F. Pirard & al mettent également en lumière toute la complexité de cette fonction. « *Ce poste fait appel à de nombreuses compétences. Depuis le développement de compétences socio-éducatives et de santé (connaissances du développement de l'enfant, reconnaissance de ses besoins, mise en place d'ajustements et d'actions individualisées, implication/ participation des enfants et des familles...), le responsable doit ainsi faire preuve d'un juste équilibre dans la gestion des ressources humaines et financières, de manière à ce que ces dernières ne soient pas un frein au développement de la qualité. Ces compétences devraient s'acquérir au cours d'une formation ... ajustée à l'évolution du profil de la fonction de direction.* »¹

Être accompagné dans l'acquisition ou la mobilisation de ces compétences est indispensable pour viser la Qualité et c'est pourquoi, nous avons choisi de répondre à l'appel de l'ONE et de mettre ces éléments au cœur d'un projet ambitieux de formation, celle d'un certificat de direction (niveau 6 du cadre de certification européen).

UNE FORMATION POUR QUI ?

L'exercice de la fonction de direction nécessite de justifier, dans les trois ans de la prise de fonction, la réussite du certificat « Direction milieu d'accueil de la petite enfance », certificat de niveau 6 européen, formation reconnue par l'ONE (art. 23 de l'arrêté du 2 mai 2019, tel que modifié).

Toutefois, ce certificat s'adresse à divers publics, aux directions entrant en fonction tout d'abord, aux professionnels déjà en fonction depuis de nombreuses années ensuite ; enfin au personnel PMS des milieux d'accueil et aux candidats qui souhaitent acquérir les compétences indispensables pour, un jour peut-être, assumer cette fonction. Cette formation perçue par nos candidats comme un voyage où l'obligation se mêle harmonieusement à l'opportunité offre une voie d'apprentissage riche et diversifiée pour tous ceux qui décident de se lancer.

DES ENJEUX AMBITIEUX AU CŒUR D'UN PROCESSUS D'ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

L'enjeu fondamental de ce certificat de direction est d'accompagner ces leaders pour leur permettre d'adopter un positionnement adapté à leur profil de fonction, oscillant entre la gestion efficace des ressources et l'accompagnement des compétences de chaque membre

de leur équipe. Comme le souligne une participante de la région namuroise « *On ne naît pas directrice, on le devient, pas à pas, tout au long de cette nouvelle formation* ».

UN CHEMINEMENT À LA FOIS COMPLEXE, GRATIFIANT ET QUI GAGNE À ÊTRE ACCOMPAGNÉ PAR UNE FORMATION DE QUALITÉ AUX OBJECTIFS MULTIPLES

« *Débuter dans la fonction de direction, c'est un peu comme débuter une randonnée sur un sentier en haute montagne* » nous explique une participante du Hainaut. Accompagner des équipes, c'est porter un regard positif et bienveillant sur chacun de nos professionnels tout en veillant à réellement professionnaliser ces acteurs de la petite enfance et cet accompagnement ne s'improvise pas, donner du sens, de la cohérence à des pratiques de qualité ancrées sur des valeurs communes demande aussi de pouvoir mobiliser des compétences de gestion d'équipe et d'accompagnement à la réflexivité.

Intégrer une approche de l'Educare au sein de sa structure génère de nombreux questionnements, des doutes, certains partageables avec l'équipe, d'autres qui ne pourront être partagés qu'avec des pairs (d'autres directions) confrontés aux mêmes défis, aux mêmes enjeux. Viser la qualité effective est un enjeu important qui repose sur des connaissances scientifiques récentes, sur la mobilisation de celles-ci mais également sur un constant processus d'adaptation au contexte de son milieu d'accueil.

Les objectifs sont multiples, travaillés autour de 5 modules thématiques qui invitent à chaque fois chaque participant à questionner les pratiques éducatives et le projet d'accueil de sa structure.

La formation alterne des temps en présentiel, des temps d'observation et de documentation en structure et des temps de formation distanciel. Axée sur la certitude que les échanges de pratiques avec les pairs est source d'enrichissement, cette formation offre de nombreux temps collectifs d'échange et de réflexivité. Elle veille également à proposer aux participants les approfondissements théoriques de diverses thématiques fondamentales dans une démarche axée sur l'Educare.



¹ PIRARD F., BOCKSTAEL A., HAZIMONT M., « [Manager une équipe en milieu d'accueil collectif...](#) », Flash Accueil 29, pp. 9-11, ONE, 2016.

Le module intitulé « **Approche Psychopédagogique** » se présente comme une invitation à la découverte des divers modèles d'action. Dans cette démarche, le candidat est tout d'abord convié à identifier et questionner les défis inhérents aux différentes fonctions des services dédiés à l'accueil et à l'éducation du jeune enfant (AEJE). Il va ensuite scruter le projet d'accueil sous l'éclairage des modèles d'action de référence en matière d'accueil du jeune enfant (Loczy, l'approche des « Cent langages », DECET, CRESAS, approche toscane...) afin d'adopter une perspective critique et réflexive lui permettant de comprendre comment la dynamique d'accueil de sa structure répond aux défis d'un accueil de qualité.

Un second module intitulé « **Analyse des stratégies et des attitudes communicationnelles et relationnelles** » est envisagé comme un parcours invitant les participants à entrer dans une démarche authentique de coéducation. L'enjeu est de permettre aux directions de questionner la façon dont ils favorisent une collaboration harmonieuse entre tous les acteurs impliqués, créant ainsi un environnement propice au partage des connaissances et à l'épanouissement individuel et collectif.

Ce module invite les participants à se questionner sur leur communication pour et vers les familles, à la qualité de leur transmission, à la pertinence des messages envoyés et surtout à l'impact de ceux-ci sur les relations entretenues avec les familles. Cette réflexion incite à porter un regard réflexif sur les pratiques individuelles et collectives permettant à chaque partenaire de devenir un acteur réel de l'accueil. Le lecteur l'aura compris et comme le signale l'un de nos participants à la session 22-23 : « *ce module fut l'occasion de questionner les communications ajustées à chaque situation et à chaque famille et d'analyser*

leur impact sur l'accessibilité primaire et secondaire de nos milieux d'accueil. »

Durant ce module, les participants sont également sensibilisés à l'importance d'accompagner leurs équipes dans une démarche de mise en mots de leurs pratiques, rendant ainsi visibles les démarches d'accueil et d'éducation. Il s'agit ici de découvrir comment un processus de documentation réfléchi, réflexif peut permettre aux accueillants de se construire une réelle identité professionnelle forte, base pour des échanges de qualité aussi bien avec les parents qu'avec tous les autres partenaires de l'accueil.

Un troisième module centré sur la **gestion institutionnelle** offre l'occasion de porter un regard critique sur le pilotage de sa structure, prenant en considération la gouvernance qui le régit, les réglementations en vigueur et les politiques de fonctionnement établies par l'Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE). L'approche ne se limite pas à la compréhension des aspects réglementaires, chaque candidat est également invité à développer des compétences polyvalentes, couvrant les dimensions humaines, juridiques et financières du pilotage d'un milieu d'accueil.

Une attention particulière sera accordée à la gestion des relations collectives de travail et la concertation sociale, le candidat se prépare pour naviguer avec succès dans le paysage complexe des interactions professionnelles, favorisant ainsi un environnement de travail harmonieux. Il ne s'agit pas simplement de gérer les ressources humaines de manière opérationnelle, mais de cultiver une approche stratégique qui favorise le bien-être des équipes tout en optimisant la qualité de l'accueil.

LE CERTIFICAT DE DIRECTION DANS VOTRE RÉGION

A l'heure actuelle, le premier cycle du projet pilote 2022-2024 est en cours auprès de 4 opérateurs de formation répartis sur le territoire de la FWB :

- Pour la subrégion de Namur-Luxembourg, la formation est donnée par le consortium « Haute Ecole Robert Schuman – Haute Ecole Albert Jacquard et Promemploi » (à Jemelle) ;
- Pour la subrégion de Bruxelles-Brabant Wallon, la formation est donnée par Haute Ecole de Vinci (à Louvain-la-Neuve et à Ixelles) ;
- Pour la subrégion de Liège, la formation est donnée par le consortium « Haute Ecole Mosane – Haute Ecole Charlemagne et Cours Promotion sociale pour Educateurs en fonction » (à Liège) ;
- Enfin au Hainaut, la formation est donnée par le consortium « Haute Ecole provinciale du Hainaut Condorcet – Haute Ecole en Hainaut » (actuellement à Tournai et La Louvière ; la 2^e cohorte sera donnée à Mons).

Au vu du succès des inscriptions et du retour positif récolté auprès des participants et des formateurs dans le cadre d'une évaluation externe du dispositif de formation réalisée par la Direction Recherche et Développement, le Conseil d'Administration de l'ONE a approuvé en octobre dernier le lancement d'un nouvel appel à projet pour un cycle 2024-2026 de formation. La prolongation de ce projet pilote permet aux participants de bénéficier d'une intervention financière de l'ONE dans les frais d'inscription (selon des critères préétablis). Dans ce même cadre, les opérateurs de la formation participent à un comité d'accompagnement, animé par l'ONE, et permettant d'assurer la cohérence entre les différentes offres de formation, un enrichissement mutuel et un partage d'expérience.

Pour plus d'information : www.one.be > [Professionnel](#) > [Formations](#) > [Formations initiales](#)

Pauline SIMON
Support à la Direction Psychopédagogique



Le 4^{ème} module « **Soutenir la santé communautaire au sein des milieux d'Accueil** » vise à renforcer plusieurs compétences essentielles. Cela inclut celles nécessaires pour promouvoir la santé au sein de la collectivité en identifiant et mobilisant les outils adaptés et en adoptant les postures appropriées. Il invite à porter un regard critique sur les conditions d'accueil, y compris les moments de soins tels que les repas, le "sommeil", le change... et autres dans une logique Educare, « *chaque soin est apprentissage, chaque apprentissage est soin* »². Les compétences d'observation fine sont cultivées pour entrer dans une réelle démarche de prévention de la santé et d'analyse critique des conditions d'accueil afin que celles-ci s'adaptent aux besoins spécifiques de chaque enfant et de chaque famille.

Dans la dernière étape de notre parcours, les participants marqueront une dernière escale déterminante en interrogeant leur posture professionnelle et en approfondissant leur compréhension des mécanismes de protection et de défense mobilisés par chaque professionnel dans l'exercice de ses fonctions. Le module « **Gestion d'équipe** » offre l'opportunité aux directions de s'outiller pour mieux accompagner leur équipe. Cette dernière escale encourage les participants à saisir les enjeux d'une réflexion approfondie dans et sur l'action, mettant l'accent sur l'importance d'orienter les équipes dans une approche réflexive. Cela inclut l'identification

et l'exploitation optimale de ressources tels que la documentation, les périodes d'écriture, l'auto/hétéroscopie, et autres...

« *Ça bouscule, ça chamboule, on questionne tout et au final on se rend compte que l'on a tellement évolué durant ce parcours* », conclut une participante de la Province de Luxembourg. En tant personnellement que coordinatrice et formatrice au sein de ce certificat, j'ai envie de conclure en exploitant moi-aussi une métaphore « *Cette formation offre à chacun l'espace nécessaire pour une exploration passionnante en terre inconnue où chaque décision du capitaine, chaque note jouée par l'orchestre, chaque cap maintenu sur le bateau sont questionnés et analysés ensemble, le certificat de direction devient alors la boussole, guidant ces directions à travers les eaux troubles de la qualité effective.* »

Isabelle LAMBERT,
Psychologue,
Formatrice à la Haute Ecole Robert Schuman,
Coordinatrice du Certificat de direction
(Consortium Namur-Luxembourg)

² GENETTE CH., « [EDU-CARE.Vers une approche globale de l'enfant qui \(ré\)concilie soin et apprentissage](#) », ULiège – ONE, 2022.

NOUVEAUX VACCINS EN FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

Le programme de vaccination de la FW-B travaille avec des marchés publics de fournitures, ayant pour objet l'acquisition et la livraison de vaccins enregistrés en Belgique suivant la procédure centralisée européenne.

Grâce à ce marché, la FW-B offre gratuitement, à tous les vaccinés, les vaccins inclus dans le programme.

Le marché doit être renouvelé tous les quatre ans. En fonction de l'évolution des connaissances scientifiques,

de l'épidémiologie en Belgique et des offres remises par les firmes pharmaceutiques, des produits similaires ou nouveaux peuvent être disponibles à travers le Programme de vaccination.

Le marché actuel a débuté le 1^{er} septembre 2023 et s'étendra jusqu'à août 2027. Les vaccins qui concernent les enfants en milieu d'accueil dans le cadre du nouveau marché sont les suivants :

PATHOLOGIES COUVERTES	VACCINS DISPONIBLES LORS DU MARCHÉ 2019-2023	VACCINS DISPONIBLES LORS DU MARCHÉ 2023-2027
Poliomyélite-Diphtérie-Tétanos-Coqueluche-Haemophilus Influenzae type B-Hépatite B (hexavalent)	Hexyon© (SANOFI)	Vaxelis© (MSD)
Poliomyélite	Imovax Polio© (SANOFI)	/
Rougeole-Rubéole-Oreillons	MMR-Vax© (MSD)	MMR-Vax© (MSD)
Méningites	Neisvac© (MSD)	Nimenrix© (PFIZER)
Pneumocoque	Prevenar 13© (PFIZER)	Prevenar 13© (PFIZER)
Poliomyélite-Diphtérie-Tétanos-Coqueluche (tétravalent)	Tetravac© (SANOFI)	Infanrix IPV© (GSK)

Pour rappel, l'obligation vaccinale en milieu d'accueil porte sur les 7 maladies suivantes : Poliomyélite, Diphtérie, Coqueluche, Haemophilus influenzae de type b, Rougeole, Rubéole et Oreillons.

Votre rôle en tant que PO/ responsable du milieu d'accueil/Accueillante (m/f/x) est de contrôler que l'enfant est bien en ordre de vaccination pour ces maladies, à l'entrée (via le certificat d'entrée) et en cours d'accueil (via le carnet de santé). C'est sur l'étiquette du vaccin collée dans le carnet de santé de l'enfant que vous retrouvez le nom des vaccins repris dans le tableau ci-dessus. Un outil d'aide au contrôle vaccinal est disponible auprès du Référent santé ONE de votre subrégion ou dans les Fiches Santé - Vaccination (pour les accueillantes d'enfants).

Liens utiles sur la page principale d'e-vax.be :

- Informations générales concernant le nouveau marché ainsi que la transition entre les vaccins : https://www.ccref.org/e-vax/ProgrammeVaccinationFWB_20230605_Communication_MarchePublic.pdf
- Cadre d'utilisation des vaccins du programme de la FW-B : https://www.ccref.org/e-vax/cadre_utilisation_des_vaccins_du_programme_de_la_FWB_sept2023.pdf

Paloma CARRILLO,
Médecin adjoint à la Direction Santé et Responsable du programme vaccination FW-B



MISES À JOUR DU GUIDE ET DES FICHES SANTÉ

SOIN DES YEUX

Dans la mesure du possible, il faut effectuer le soin des yeux avant le soin de nez.

Nettoyer l'œil avec une compresse stérile imbibée de sérum physiologique du coin interne de l'œil (en massant légèrement) vers le coin externe. Changer de compresse pour chaque œil et jeter les compresses après le soin.

SOIN DE NEZ

Le soin de nez est régulièrement nécessaire (mais pas systématique) chez l'enfant de moins de 3 ans car il lui permet de mieux respirer, manger et dormir. Il sera réalisé uniquement lorsque l'enfant présente un écoulement ou encombrement nasal. Dans ce cas, il est recommandé d'effectuer ce soin avant les repas et avant les moments de repos.

Pour un enfant de moins de 2 ans : coucher l'enfant sur le côté avec la tête orientée vers ce même côté, en alignement avec le corps. Le contenu de la flapule de 5 ml de sérum physiologique est envoyé dans la narine du haut (et ressort par la narine du bas). La manœuvre est à répéter en tournant l'enfant de l'autre côté. Un maximum de 10 ml (2 flapules) peut être utilisé par narine.

L'usage de grands volumes de sérum physiologique (500 ml-1l), d'une poire ou d'un mouche-bébé est déconseillé car ils peuvent entraîner des problèmes d'hygiène.

Entre 2 et 3 ans, l'enfant peut apprendre à se moucher, une narine à la fois.

Dr Emmanuelle KADZ,
Conseillère médicale pédiatre sur Bruxelles,
Harriet DUBUISSON, Référente santé sur le Hainaut

BIOCIDES (= PRODUITS DÉINFECTANTS)

L'application des règles d'hygiène a une place essentielle dans la prévention des maladies transmissibles en collectivité. Un nettoyage quotidien et soigneux est indispensable et permettrait déjà de réduire de 80% la charge environnementale en micro-organismes.

Dans certaines situations d'épidémie et en cas de souillures des sols et surfaces par des liquides biologiques (sang, selles, urines, vomissements...), le nettoyage sera suivi d'une désinfection. Par ailleurs, il est à noter que la désinfection doit se faire quotidiennement dans les sanitaires, sur le coussin à langer, sur les tables alimentaires et les poubelles.

Se pose alors la question du choix du produit désinfectant (biocide), non seulement en fonction de son efficacité mais aussi, des répercussions possibles sur la santé et l'environnement.

Quels sont les critères recommandés dans le choix d'un biocide ?

Le produit biocide utilisé doit être autorisé par le SPF Santé publique ; de type 2 (toutes surfaces sauf alimentaires) et de type 4 (surfaces alimentaires) ; en circuit libre ; avec un large spectre d'action, notamment bactéricide et virucide.

Concernant le choix de la substance active, l'édition 2019 du guide « La santé dans les milieux d'accueil de la petite enfance » recommandait principalement les dérivés d'ammonium quaternaire ou, en l'absence des enfants, l'eau de javel. L'édition 2023 recommande également les oxydants (peroxydes d'hydrogène), les acides lactiques et les alcools à 70%. Pour vous aider dans le choix d'un produit biocide, dans cette dernière édition, vous trouverez les avantages et inconvénients pour chaque substance active en pages 24 à 27.

Les caractéristiques d'un produit peuvent être vérifiées sur le site internet du SPF Santé Publique qui met à disposition une application web [Biocide.be](https://biocide.be). Il est important de procéder à cette vérification à chaque nouvelle commande.

Après avoir choisi minutieusement le produit, il conviendra de respecter les consignes d'utilisation mentionnées sur la fiche technique du produit et d'assurer une ventilation adéquate pendant et après la désinfection.

Pour accompagner la réflexion sur vos procédures d'hygiène et le choix du biocide, le médecin du milieu d'accueil et les Référents santé ONE restent à votre disposition.

Dr Nathalie MELICE,
Conseillère médicale pédiatre au Luxembourg,
Selena BOTSAS, Référente santé sur le Hainaut

ANNEXE 13 - ACCUEIL D'UN ENFANT AYANT DES BESOINS SPÉCIFIQUES¹

L'ONE veille à un accueil inclusif qui prend en compte chaque enfant avec ses besoins spécifiques. L'Annexe 13 a pour objectif de mener une réflexion multidisciplinaire à propos de l'accueil de l'enfant : avec le milieu d'accueil, les agents de l'ONE (Coordinatrice accueil /Agent conseil, Référent santé, Conseiller pédiatre), ainsi que les spécialistes qui gravitent autour de l'enfant et bien sûr ses parents. En partenariat avec les parents, il est nécessaire d'évaluer le bénéfice pour l'enfant tout en tenant compte des autres enfants de la collectivité et de la responsabilité du personnel.

L'Annexe 13 doit impérativement être complétée et envoyée avant l'entrée de l'enfant dans le milieu d'accueil si le besoin spécifique est connu ou dès que le besoin spécifique se révèle en cours d'accueil. L'enjeu est que l'ensemble des acteurs utiles puissent collaborer, définir et mettre en place les conditions d'un accueil de qualité pour l'enfant et la collectivité. Les informations sur le trajet de l'Annexe 13 sont disponibles au point 3 du Chapitre 5 de la brochure « La santé dans les milieux d'accueil de la petite enfance », édition 2023.

Ce document a été retravaillé de façon à vous aider au mieux dans la préparation de l'accueil de ces enfants.

- Une partie plus importante est consacrée aux attentes des parents vis-à-vis de l'accueil de leur enfant (pistes potentielles afin de rencontrer les besoins de l'enfant, les traitements envisagés...)
- Les éventuelles remarques formulées par les médecins de l'enfant (généralistes et/ou spécialistes) doivent être notées dans l'annexe. Plusieurs documents sont également à joindre à cette annexe : le certificat d'entrée de l'enfant (un nouveau certificat d'entrée sera demandé si les besoins apparaissent en cours d'accueil) et un plan de soins.
- Quatre temps de bilans intermédiaires sont proposés : une nouvelle rubrique est consacrée à l'évaluation de l'état de santé et des besoins de l'enfant. Une pathologie peut évoluer modifiant par conséquent l'organisation du milieu d'accueil.
- Les personnes ressources ainsi que les intervenants extérieurs (Dispositif de Soutien à l'Inclusion ou services DSI) prenant part à l'accueil de l'enfant sont mentionnés dans l'annexe. La nécessité de formation du personnel est également mise en avant dans ce document.

Des **protocoles d'accueil individualisés** (PAI) pour les enfants diabétiques ou les enfants présentant une allergie grave ont été développés. Les PAI constituent une véritable procédure individualisée élaborée par le médecin spécialiste de l'enfant en concertation avec ses parents, le milieu d'accueil ainsi que les agents de l'ONE.

Dr Catherine PIELTAIN,
Conseillère médicale pédiatre sur Liège,
Eloïse BACHELET, Référente santé sur Bruxelles

RESSOURCES :

- À destination des responsables des structures d'accueil et des médecins de crèches : « [La santé dans les milieux d'accueil de la petite enfance](#) », ONE, 2023.
- À destination des Accueillantes (m/f/x) d'enfants : [Fiches Santé ONE](#), 2024.

¹ Plus d'information au sujet de l'Annexe 13 et des enfants ayant des besoins spécifiques au chapitre n°5 du guide « La santé dans les milieux d'accueil de la petite enfance ». L'Annexe 13 est disponible à la page 143 du guide santé.



LES PRODUITS NATURELS DE NETTOYAGE : USAGES ET PRÉCAUTIONS

Dans la continuité des recommandations sur l'usage du vinaigre en milieu d'accueil¹, voici des indications concernant les autres produits d'entretien « naturels » les plus fréquents : le bicarbonate de soude, le savon noir et le savon de Marseille.

Recommandation générale

Un produit multi-usage, non parfumé, de préférence écolabellisé, convient tout à fait pour toutes les surfaces.

Un produit naturel bien utilisé peut correspondre à la recommandation générale pour le nettoyage. Le choix appartient au milieu d'accueil d'utiliser un produit naturel ou de synthèse.

Avoir recours à une multiplicité de produits de synthèse spécifiques à chaque surface est à éviter. Cela pourrait impacter la santé des enfants et de l'équipe (irritations respiratoires et cutanées, allergies, maux de tête, troubles hormonaux...) et le nettoyage ne sera pas plus efficace.

produits naturels leur confère l'avantage d'émettre peu de substances de synthèse volatiles dans l'air intérieur par rapport à des produits plus complexes.

Les produits de nettoyage naturels peuvent s'acheter en vrac ou en paquets, sachets ou bouteilles dans les drogueries, les supermarchés, les magasins biologiques. Ils doivent être conservés dans un endroit sec.

Rappel : comme avec tout produit d'entretien, il est important :

- d'aérer 15 minutes après usage ou bien d'utiliser les produits fenêtre ouverte ;
- de les stocker hors de portée des enfants.

QU'EST-CE QU'UN PRODUIT NATUREL DE NETTOYAGE ?

L'appellation produit naturel de nettoyage, appelé aussi parfois produit de nettoyage traditionnel, recouvre les produits simples, peu transformés, souvent sous forme solide ou semi-solide, à utiliser seuls ou en dilution dans l'eau. Ceci par opposition aux produits plus complexes aux multiples ingrédients, plus souvent colorés et parfumés.

Les produits naturels sont peu coûteux, efficaces et présentent peu d'impact au niveau de l'environnement et de la santé. En effet, la simplicité de la composition des



¹ « Le vinaigre, comment l'utiliser en collectivité ? », Flash Accueil n°49, ONE, 2023.

LE BICARBONATE DE SOUDE



Appelé aussi bicarbonate de sodium, le bicarbonate de soude se présente sous la forme d'une fine poudre blanche.

Il possède des propriétés de neutralisateur d'odeurs et de nettoyant, en étant légèrement abrasif. Il peut s'utiliser tel quel, en poudre, ou bien mélangé avec de l'eau. Il formera alors une pâte avec de l'eau froide et se dissoudra dans de l'eau chaude.

On le trouve aussi sous forme alimentaire, il est alors utilisé dans les recettes de cuisine.

Usages possibles en milieu d'accueil :

- **Désodoriser** : placer du bicarbonate de soude dans des coupelles hors de portée des enfants, dans les endroits présentant des odeurs fortes, désagréables (réfrigérateur, coin change...). Il sera à remplacer dès qu'il aura perdu son efficacité.
- **Nettoyer, récurer les surfaces** (émail, inox...) : saupoudrer le bicarbonate sur un support humide (lavette...). Frotter. Rincer. Sécher.
- **Enlever les tâches sur les textiles** : saupoudrer du bicarbonate de soude sur la tâche, frotter pour faire pénétrer. Aspirer ou brosser au bout de 15 minutes.

Que penser du bicarbonate de soude pour laver les légumes ? L'utilisation du bicarbonate dans le nettoyage des légumes est parfois évoquée pour faire "chuter" la quantité de pesticides. Cette pratique n'est pas recommandée en milieu d'accueil car il n'y a pas de consensus scientifique à ce propos. En outre, sur le plan diététique, il faut également avoir en tête que le trempage induit une perte de vitamines et de minéraux (notamment vitamine C et potassium).

Attention à ne pas confondre le bicarbonate de soude avec les cristaux de soude, appelés aussi carbonate de soude, bien plus mordants !

Les cristaux de soude se présentent sous forme de petits cristaux transparents qui deviennent blancs au contact de l'air. Ils ont un pH basique (environ 11,4) et à ce titre sont irritants pour la peau et les yeux. Ils servent à nettoyer les surfaces plus encrassées, à dégraisser mais pour cela doivent généralement être mélangés à d'autres produits. Pour ces raisons, leur usage n'est pas recommandé en milieu d'accueil.

LE SAVON NOIR

Le savon noir (ou savon mou) est composé de potasse et d'huile végétale.

Le savon noir est souvent très concentré. Il se présente le plus souvent sous la forme d'un liquide visqueux de couleur brune ou de pâte. Il mousse très peu.

Il nettoie, détache, dégraisse et est particulièrement efficace pour les sols type carrelage.

Il s'utilise principalement en dilution dans de l'eau tiède.

Il se conserve à l'abri de la chaleur.

Usages possibles en milieu d'accueil :

- **Nettoyage des sols et carrelages** : diluer 2 cuillères à soupe de savon noir pour 5 litres d'eau. Rincer puis sécher.
- **Dégraissage des surfaces** : (notamment en cas de taches grasses type nourriture): dans un vaporisateur, diluer 1 cuillère à soupe de savon noir dans 1 litre d'eau. Rincer. Sécher.
- **Nettoyage des miroirs** : ½ cuillère à soupe de savon noir pour 2 litres d'eau. Frotter, rincer, sécher.

Points d'attention :

- Lors de l'achat, vérifier que le savon comporte peu d'ingrédients (2 ou 3). Il arrive que des produits d'appellation « savon noir liquide » contiennent des conservateurs supplémentaires ainsi que des parfums, à éviter. Il est possible de se tourner vers un savon noir écolabellisé, ou vers la version en pâte.
- Lorsqu'il est pur (non dilué), le savon noir peut être irritant. N'hésitez pas à porter des gants.
- Pour éviter tout risque de développement bactérien, la dilution de savon dans l'eau doit être réalisée avant chaque usage et ne peut être conservée.

LE SAVON DE MARSEILLE

Le savon de Marseille est un savon naturel, biodégradable et particulièrement doux, composé à l'origine d'huile d'olive pure (d'où sa couleur verte/brune), d'eau, de sel marin et de soude caustique (*sodium hydroxide* qui est le nom chimique de la soude caustique). Si les composants ont évolué avec le temps, un savon de Marseille² ne devrait contenir que de l'huile végétale et être sans parfum, sans colorant, sans graisses animales et sans ajouts de synthèse (pas de conservateurs).

Il peut se présenter en brique, en copeaux ou sous forme liquide.





Le saviez-vous

Les huiles végétales, d'olive, de tournesol, coco ou palme, se reconnaissent sur la liste d'ingrédients par le terme *sodium* + plante en -ate, par exemple *sodium olivate* pour l'huile d'olive, pour les huiles après réaction avec la soude.



Usages possibles en milieu d'accueil :

- **Nettoyer les vêtements et le linge** : Diluer une poignée ou 20g de copeaux dans 1L d'eau chaude et remuer jusqu'à l'obtention d'un gel ; la lessive est prête à l'emploi. Elle doit être conservée dans une bouteille appropriée, au maximum 24h, et bien agitée avant chaque utilisation. Enlever les taches tenaces : laisser agir le mélange quelques heures avant le lavage en machine.
- **Nettoyer des surfaces** : Diluer une poignée ou 20g de copeaux dans 1L d'eau chaude et remuer jusqu'à l'obtention d'un gel ; le produit est prêt à l'emploi. Cette dilution peut être utilisée pour nettoyer les surfaces comme les sols mais aussi le coussin à langer et les petites surfaces.

Points d'attention :

- Idéalement, le choix se portera sur un savon de Marseille sans huile de palme (la production d'huile de palme à grande échelle impacte les écosystèmes à cause de la déforestation), et sans additif.
- Le produit est utilisé dans un contenant prévu exclusivement à cet effet, propre, clairement identifié par une étiquette mentionnant le type de produit, la durée de conservation, le type de dilution... ; le récipient n'a pas contenu un autre produit avant.
- La dilution de savon dans l'eau est à refaire quotidiennement car sa durée de conservation n'est pas bien documentée.
- Pour les tissus absorbants comme les langes lavables ou les lavettes, cette lessive n'est pas adéquate car elle peut imperméabiliser les fibres.
- Pour le nettoyage du coussin à langer, placer la dilution dans un vaporisateur prévu spécifiquement à cet effet. Préparation pour maximum 1 journée, vider le contenu avant de recharger et nettoyer le récipient entre chaque nouvelle dilution.

UTILISER UN PRODUIT NATUREL OUI, RÉALISER DES MÉLANGES NON

Il est tout à fait possible d'utiliser des produits de nettoyage naturels en milieu d'accueil, moyennant les mesures de précaution citées dans cet article.

En revanche, il est interdit en milieu d'accueil de réaliser ses propres produits de nettoyage si ceux-ci incluent le mélange de différents ingrédients (en ce compris les huiles essentielles).

Ces mélanges peuvent entre autres provoquer des vapeurs toxiques, des brûlures sur la peau, irriter les yeux et les voies respiratoires, pour l'utilisateur mais également pour les personnes qui sont présentes dans la pièce.

De plus, certaines recettes trouvées sur Internet ne sont pas fiables, fabriquer ses produits comporte un risque d'erreur dans les proportions lors de la réalisation du mélange et il subsiste des incertitudes quant à la conservation de ces mélanges.

Mélanger des produits, qu'ils soient industriels ou naturels, est dangereux pour la sécurité, la santé et l'environnement. Les produits « faits maison » sont donc proscrits en milieu d'accueil.

Les produits naturels comme de synthèse peuvent convenir pour le nettoyage, sous réserve de précautions à respecter. Il revient au milieu d'accueil, après avoir pris un temps de réflexion, de faire le choix qui lui conviendra le mieux.

Héloïse PAPILLON et Nadine VANDERHEYDEN,
Eco-conseillères
Sarah COLLARD, Référente santé

POUR ALLER PLUS LOIN

- Coffret « L'air de rien, changeons d'air », Fiche « [Comment entretenir un milieu d'accueil ? Nettoyage-Désinfection](#) », ONE, 2017.
- Brochure « [La santé dans les milieux d'accueil de la petite enfance](#) », ONE, 2023.

LA MICROFIBRE, L'ALLIÉE DU MÉNAGE

Les lavettes et torchons en microfibre :

- s'utilisent sans ou avec très peu de produit de nettoyage,
- conviennent pour toutes les surfaces,
- sont efficaces à sec ou légèrement humides.

Secs, ils attirent les poussières grâce à leurs propriétés électrostatiques. Mouillés, ils attirent les particules sales par capillarité.

L'efficacité d'une lavette en microfibre ne tient pas à son prix ou sa marque, mais au tissage particulier propre à cette matière.

Points d'attention :

- À laver fréquemment à 60°C avec très peu de lessive et sans adoucissant pour ne pas perdre l'efficacité des fibres au fur et à mesure des utilisations.
- La durée de vie d'une microfibre dépend de sa fréquence d'usage. Elle est néanmoins estimée en moyenne à 2 ans pour une moyenne de 100 lavages.
- Si la lavette en microfibre montre des signes d'usure (déchirures...), semble moins efficace, absorbe moins d'eau ou ne parvient plus à sécher, c'est qu'elle a fait son temps. Elle ne doit plus être utilisée.
- Il existe des microfibres contenant des nanoparticules d'argent, aux propriétés antibactériennes et antifongiques, vantées pour être plus performantes. Il est important de savoir que ces nanoparticules vont se déposer dans l'environnement lors du nettoyage (il faudra d'ailleurs « recharger » régulièrement la lavette). Or, il existe à ce jour une grande incertitude scientifique quant aux éventuels effets des nanoparticules sur la santé. La toxicité de ces nanoparticules sur l'environnement est, quant à elle, avérée. Dans le cadre du principe de précaution, il est recommandé à l'heure actuelle d'opter pour une microfibre « classique ».





ACTE : VERS UN ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE DURABLE EN FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

Fin septembre 2023, le dispositif « éco-crèche » pour les milieux d'accueil en Fédération Wallonie-Bruxelles a été lancé. Il s'appelle ACTE : Accueil en Transition Ecologique. L'ensemble des milieux d'accueil a été invité à signer la charte d'engagement. Plus d'un tiers l'a déjà signée¹.

L'ONE propose ce dispositif à l'ensemble des milieux d'accueil via leur espace Pro.ONE, quel que soit leur engagement actuel dans une démarche environnementale. Cependant, la condition d'octroi du subside lié au dispositif est d'avoir obtenu a minima le droit au subside de base (niveau 1).

Quelques milieux d'accueil ayant décidé de se lancer dans le projet ACTE (Accueil en Transition Ecologique) nous en disent un peu plus.

Témoignage



**Mesdames Compère et Demelene,
co-accueillantes indépendantes à
Plainevaux (Neupré)**

« J'ai pris connaissance du projet ACTE en lisant les communications sur PRO.ONE. Je suis très sensibilisée à l'écologie depuis de nombreuses années. Cela se traduit entre autres dans le milieu d'accueil par l'achat et la préparation d'aliments issus de l'agriculture biologique. Étant donné que je suis co-accueillante avec ma fille, nous portons ensemble le projet d'accueil et les pratiques qui sont mises en place.

Nous avons répondu récemment à un appel à projet d'Intradel. L'objectif de cet appel est de motiver et soutenir les crèches à diminuer leurs déchets [notamment en passant à l'utilisation des langes lavables- NDLR]. Au mois de novembre, Intradel nous a offert un coaching sur le sujet. Cela nous a permis d'être correctement informées entraînant ainsi une motivation supplémentaire pour ce changement de pratiques. »

Ce milieu d'accueil a testé plusieurs types de couches lavables avant de choisir celui qui lui convenait le mieux. Les parents sont parties prenantes du projet. Les subsides d'ACTE vont servir à acheter un lot de couches lavables.

Témoignage



**Crèche « Les Lilliputiens » à Marcq –
Enghien, Amélie CARLIER, infirmière
directrice**

« J'ai entendu parler du projet ACTE dans la presse. Le projet était alors présenté comme projet « éco-crèche » par la ministre. Plusieurs raisons nous ont donné envie de signer la charte et de nous engager. Tout d'abord, l'équipe de la crèche est dans cette démarche de transition

¹ Chiffre actualisé au mois de février 2024.

écologique depuis très longtemps (un des tout premiers projets était la suppression des lingettes). Ensuite, ce projet offre à l'équipe un temps d'arrêt pour lister ce qui est déjà mis en place et se donner de nouveaux défis. Nous avons déjà des pratiques écologiques dans notre crèche comme la suppression de tout plastique à usage unique, le tri des déchets, le compostage, le potager, la collaboration avec un traiteur utilisant des aliments issus de l'agriculture durable, les langes lavables... Autre exemple : après un gros travail sur les produits d'entretien, notre choix s'est porté sur un seul, répondant aux normes ONE et aux normes environnementales. Toute l'équipe porte le projet. Ces pratiques sont réfléchies lors de réunions d'équipe sur base de la volonté d'avancer et de faire un pas de plus. »

De plus, Amélie Carlier a testé l'outil informatique (présentation d'ACTE et signature de la charte) avant qu'il soit mis à disposition des milieux d'accueil. Travail intéressant, ajoute-t-elle. Les designers ont écouté les remarques formulées et les ont prises en considération.

Témoignage



Service d'Accueil d'enfants C.E.L à Sprimont, COVERS Angélique, Assistante sociale.

« Nous avons eu connaissance du projet ACTE par notre Coordinatrice accueil ONE, lors de sa présentation de la nouvelle brochure « La santé dans les milieux d'accueil de la petite enfance ». Plusieurs accueillantes ont déjà mis en place des pratiques écologiques au niveau de l'alimentation, du choix du matériel (vaisselle)... Etant donné que les accueillantes sont très différentes, les projets sont également diversifiés.

Une réflexion doit encore être menée par l'équipe afin de savoir l'orientation qui sera prise (projet global pour l'ensemble des accueillantes ? Projets distincts par accueillante ?). Etant donné que nous ne sommes qu'au tout début du projet, nous allons nous réunir pour porter notre choix sur une thématique. Le projet ACTE est une opportunité pour nous lancer concrètement. »

The screenshot shows the ONE software interface for 'Accueil Petite Enfance'. The sidebar on the left contains navigation options: Recherche, Signétique, Données bancaires, Accueil Temps Libre, Administration, Accueil Petite Enfance (highlighted), Appel à projets, Demandes, Milieux d'accueil, Signétique, Mon autorisation, and Subsidés. The main content area is titled 'Bienvenue dans le milieu d'accueil' and includes several management tools: 'Données du milieu d'accueil' (Gérer les données, Consulter contacts ONE), 'Autorisations et bilans' (Consulter et gérer autorisation, Consulter les bilans), 'Subsidés' (Encoder des présences enfants, Encoder des consultations médicales, Encoder un rapport d'activités, Consulter mes récapitulatifs), 'Préférences de contact' (Gérer les envois de documents), 'Mes Médecins' (Gérer mes médecins), and 'Accueil en transition écologique' (Signer la charte, Télécharger le document explicatif). The 'Accueil en transition écologique' section is circled in green, with an arrow pointing to it from the right.

Ces témoignages nous montrent à la fois que les raisons de se lancer dans ACTE sont variées et propres à chaque structure, à chaque équipe mais aussi qu'il s'agit souvent d'une dynamique collective, d'une occasion de se (re) questionner, d'aller plus loin ou d'oser.

LES ÉTAPES APRÈS LA SIGNATURE DE LA CHARTE

L'ONE a travaillé à la digitalisation des outils qui permettent d'effectuer un état des lieux, sous forme de questionnaire d'auto-évaluation de la qualité de l'environnement de votre milieu d'accueil selon 6 axes :

- l'alimentation ;
- l'économie d'énergie et la gestion de l'eau ;
- le cadre de vie ;
- la gestion des déchets ;
- l'hygiène et le change ;
- la dynamique sociale.

Ce **questionnaire d'auto-évaluation** demande de prendre un temps d'arrêt, idéalement en équipe, afin d'observer votre milieu d'accueil. Cet outil est conçu afin que vous puissiez évaluer votre situation, vous poser des questions sur votre environnement intérieur et extérieur.

Ce questionnaire n'est pas exhaustif, il est une porte d'entrée vers un processus d'amélioration de la qualité d'accueil offerte aux enfants et du lieu de travail. Pour ce faire, il est en lien avec les autres outils proposés. Il vous donne un début d'information et renvoie aussi vers les brochures ONE, articles du Flash Accueil, fiches thématiques du coffret « L'air de rien, changeons d'air ».

Pour les milieux d'accueil collectifs, il est souhaitable qu'une personne de votre milieu d'accueil coordonne le projet en collaboration avec le pouvoir organisateur, le service technique, le service de nettoyage...

Le **plan d'action écologique**, quant à lui, permet d'organiser et de planifier les changements souhaités au sein du milieu d'accueil en équipe.

Ceux d'entre vous ayant déjà mis en place des actions pourront les mettre en valeur et pérenniser ces dynamiques dans leurs équipes, le souhait du projet ACTE étant de fournir les moyens aux équipes d'amplifier leurs démarches environnementales.

Ensuite, un **temps d'arrêt annuel** vous permettra d'évaluer le processus d'amélioration du milieu d'accueil en matière d'environnement intérieur et extérieur. Les changements pourront être mis en avant et permettre l'ajustement du plan d'action écologique.

(i) L'équipe ACTE reste votre contact principal dans le dispositif. Les cellules Eco-conseil et diététique viennent en appui sur les matières qui les concernent.

Questions générales : Helpdesk 02/ 542.14.45

Cellule Accueil en Transition Ecologique : acte@one.be

Morgane VILAIN et Anne FORTEMPS pour l'équipe ACTE
et Héroïse PAPILLON et Nadine VANDERHEYDEN
pour la cellule Eco-conseil



PEUT-ON PRENDRE DES PHOTOS EN MILIEU D'ACCUEIL ?

Au fil de mises en situation, les bonnes pratiques quant à la prise de photos en milieu d'accueil sont rappelées.

Rassurer les parents en leur montrant des instants de vie de leur enfant en milieu d'accueil, ou leur donner des souvenirs de ces années passées avec leur accueillant(e) est une pratique courante. En effet, nombreuses sont les structures qui prennent et diffusent des clichés des enfants, rassurées par « l'autorisation signée par le responsable légal pour la prise et/ou la diffusion de photographies et/ou la réalisation et diffusion de vidéos » annexée au contrat d'accueil.

Qu'en est-il des risques et de la responsabilité du milieu d'accueil ? Qu'implique la notion de consentement chez les mineurs ? Que sous-tend ce besoin permanent de montrer la vie des tout-petits ? Le milieu d'accueil peut-il garantir un contrôle total de la « vie » de la photo dans le respect du RGPD ?¹

1 Les parents de Matéo se sont récemment séparés. Matéo continue de fréquenter le milieu d'accueil selon l'horaire contractuellement défini : concrètement rien ne change.

Le papa récupère Matéo le vendredi à la crèche. À l'inscription, la maman avait signé l'autorisation du droit à l'image en marquant son accord pour tous les items (capture, affichage et diffusion de photos). Les photos de la Saint-Nicolas sont désormais publiées sur le groupe WhatsApp de la crèche.

Le père conteste le consentement donné initialement par la maman. Il demande que les photos soient immédiatement retirées du groupe WhatsApp. **Comment réagir ?**

→ Le papa a parfaitement le droit de refuser la diffusion des images de Matéo. Aussi, dès que vous avez connaissance que les parents sont séparés, il convient de faire signer une autorisation aux 2 parents. **En cas de désaccord, l'absence d'autorisation prévaut : on ne diffusera pas les images sur le groupe de la crèche.** En effet, juridiquement, un parent doit obtenir l'accord de l'autre parent pour prendre leur enfant en photo et la diffuser. Etant donné la situation parfois délicate, il est essentiel que les parents définissent un cadre commun pour le droit à l'image de leur enfant (que peut-on faire ou pas ?).

2 Vous avez un cliché absolument merveilleux de Rose, qui vous montre ses mains pleines de peinture avec un grand sourire ! Charmée par l'expression de joie de la petite, et parce que vous en avez l'autorisation, vous diffusez la photo sur le groupe Facebook fermé des parents ! En arrière-plan, vous n'avez pas fait attention, mais on distingue Gaspard qui se relève du petit pot ! **Comment réagir ?**

→ Avant de prendre une photo et plus encore de la diffuser, assurez-vous qu'elle respecte l'intégrité physique et psychique de toutes les personnes qui y apparaissent. On ne prend pas d'images dégradantes ou humiliantes. Attention aux photos sensibles : nudité, moments intimes (pot...). Par conséquent, la photo doit être supprimée.

¹ Loi du 30 juillet 2018 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données et à la libre circulation de ces données (RGPD).

3 Les enfants jouent à l'extérieur et sont pris en photo par l'accueillante. Les parents de Mathias n'ont pas donné leur autorisation pour la prise de photos. **Comment réagir** en cas de prise d'image d'un groupe d'enfants dont l'autorisation parentale n'a pas été obtenue pour l'un d'entre eux ?

→ Parce qu'il n'est pas toujours possible, dans la pratique, de prendre une photo en sélectionnant les seuls enfants pour lesquels on a un consentement, une anonymisation des images pourra constituer une solution. Dès lors, on floute l'enfant concerné, ou on colle une émoticône...

4 Chaque 1^{er} mardi du mois, une animatrice de la bibliothèque communale vient faire la lecture aux tout petits. Les parents sont ravis et soutiennent cette activité. Un jour, elle est accompagnée de sa collègue qui la prend en photo dans le cadre de la lecture pour illustrer l'activité. L'échevin de la petite enfance veut valoriser ce qui a été mis en place pour les plus petits au niveau culturel et il veut publier la photo sur le site Internet de la commune. **Peut-il le faire ?**

→ Indépendamment de l'animatrice, si des enfants sont identifiables sur la photo, un consentement spécifique des parents est nécessaire. En effet, la finalité de la photo est différente de l'autorisation initialement signée. Il faudrait par exemple qu'un courrier soit adressé aux parents leur demandant une nouvelle autorisation pour diffuser, le cas échéant, les photos des enfants sur le site de la commune, faute de quoi, on s'engage à anonymiser les images.

5 Vous publiez les photos de la section des bébés sur le groupe WhatsApp des parents concernés. Si un parent rediffuse à son tour une des photos sur les réseaux sociaux, **quelle est votre responsabilité ?**

→ L'usage d'un groupe fermé impose à tous les utilisateurs de respecter une « charte » d'utilisation. Aussi, chaque parent s'engage à ne pas diffuser les photos des autres enfants auxquelles il pourrait avoir accès. Si un parent diffuse la photo en ligne par exemple, il est responsable vis-à-vis des autres membres du groupe. Le milieu d'accueil rappelle au parent le respect du droit à l'image des autres bébés.

6 Hugo quitte le milieu d'accueil et rentre à l'école ! Malik a pris sa place au sein du milieu d'accueil, et tout naturellement, ses parents adhèrent au groupe fermé WhatsApp et à ses règles d'utilisation. **Combien de temps les images d'Hugo peuvent-elles rester accessibles ?**

→ Conformément à ce qui est signé, les parents ont marqué leur accord pour partager avec les parents des enfants présents en même temps que le leur. Une fois Hugo sorti du milieu d'accueil, ses parents ne sont plus légitimes dans le groupe WhatsApp. De même, les nouveaux parents ne devraient pas avoir accès aux photos d'Hugo. Si l'accueillante souhaite garder des photos d'Hugo, elle devrait requérir l'autorisation des parents de ce dernier (pour l'afficher sur le mur des enfants partis à l'école, par exemple).

7 Le papa de Sofia prend des photos de sa fille qui s'amuse sur le toboggan du jardin avec Eva ! **Peut-il le faire ?**

→ Cette pratique n'est pas souhaitée, d'autant qu'un autre enfant pourrait apparaître sur la photo. Le milieu d'accueil peut le préciser dans le Projet d'accueil et l'expliquer aux parents.

La prise/diffusion de photo ou de vidéo n'est pas anodine. Elle implique de respecter la réglementation sur le droit à l'image. Elle doit également être raisonnée, individualisée et ponctuelle.

Valentine FLASSE,
Juriste, Direction juridique ONE
et Isabelle PERRIGUEUR,
Coordinatrice accueil en province de Liège





« VOUS DIREZ À MAMAN QUE... » ET LES PAPAS, DANS TOUT ÇA ?

Dans le cadre de son travail, tout professionnel (m/f/x) de l'accueil est en contact régulier avec les (futurs) parents. Il a notamment à cœur de construire avec eux une relation de qualité centrée sur l'intérêt de l'enfant. Dans cette optique, il est essentiel de prendre en considération les contextes de vie et besoins pluriels des familles.

Tout contact entre un professionnel et les (futurs) parents peut avoir un impact sur leur parentalité. Par conséquent, il est nécessaire que chaque professionnel s'interroge régulièrement sur la manière dont il accueille et accompagne les (futurs) parents : père, mère, beau-parent, coparent...

Dans la continuité du travail mené sur le soutien à la parentalité notamment dans les lieux d'accueil¹, la Cellule Soutien à la Parentalité accompagnée par Christine GODESAR, chercheuse à la Direction Recherches et Développement, a mené un projet sur la place et l'implication des (futurs) papas en plusieurs étapes.



Volonté de l'ONE de poursuivre le travail de la cellule Soutien à la Parentalité et de se renseigner sur la place et l'implication des papas

2012



« Pour un accompagnement réfléchi des familles. Un référentiel de soutien à la parentalité »

But de la recherche : mettre en avant des leviers et freins concernant l'accompagnement des (futurs) papas

Appel à projets

¹ « Le soutien à la parentalité dans les lieux d'accueil- Satellite de « Pour un accompagnement réfléchi des familles. Un référentiel de soutien à la parentalité » », ONE, 2016.

Un appel à projets a abouti au soutien financier² et à l'accompagnement individuel et collectif de 8 dispositifs à destination des (futurs) papas.³

Au cours de cet accompagnement, différents sujets ont été réfléchis et ont permis de créer plusieurs supports permettant aux professionnels en contact avec les (futurs) parents de penser à leurs pratiques, à leurs représentations et attentes envers ces derniers et plus particulièrement les (futurs) papas.

Voici quelques pistes extraites de ces supports pour penser à la manière d'accueillir et d'accompagner chaque (futur) parent.

« C'EST PEUT-ÊTRE UN DÉTAIL POUR VOUS MAIS POUR LES PAPAS ÇA VEUT DIRE BEAUCOUP »⁴

Les petites choses peuvent parfois déjà faire la différence : un regard, une question, une attitude bienveillante envers les (futurs) papas, une affiche ou une brochure qui les concerne...

Tant la recherche que les retours des professionnels accompagnés durant le projet mettent en avant l'importance de petits gestes, d'un sourire, d'un accueil chaleureux, d'une décoration et d'affiches adaptées permettant à tout (futur) parent de se sentir accueilli et pris en compte.

Et vous, avez-vous déjà réfléchi à la manière dont l'aménagement de vos locaux, la décoration peuvent influencer la façon dont un (futur) parent va se sentir accueilli ou non ? Vous adressez-vous de manière similaire ou différenciée aux (futurs) papas et (futures) mamans ?



3 octobre 2023
Événement
« Et pour mon papa ? »

2023

Octobre 2021
octobre 2022
Accompagnement individuel
et collectif des dispositifs



« PAS À PAS POUR LES PAPAS »

Accueillir et accompagner les (futurs) papas peut se faire petit pas par petit pas, au rythme de chacun, une étape à la fois...

Chacun d'entre nous est traversé par des attentes et représentations de ce que devrait être un parent voire un « bon » parent. Néanmoins, en tant que professionnel, il importe de pouvoir remettre en question ses propres représentations et prendre en compte celles du (futur) parent.

A titre d'exemple, il pourrait être intéressant de vous questionner et de questionner vos réflexes : « quand un enfant est malade, quel est le parent que je contacte en priorité ? ». Dans le cas où le sujet n'aurait pas été abordé avec les parents lors de l'inscription, une démarche pourrait être de les interroger sur la façon de faire qui leur conviendrait le mieux. Cette démarche peut être répétée régulièrement afin de s'ajuster aux évolutions de la famille.

EN CONCLUSION...

En tant que professionnel, vous êtes régulièrement en contact avec des (futurs) parents, il importe donc que chacun d'entre eux se sente accueilli et écouté en tenant compte de sa vision de la parentalité, de ses besoins... Pour ce faire, il peut être intéressant de réfléchir à l'aménagement des espaces, la manière d'entrer en relation et de questionner ses représentations de la parentalité, les questions de genre...

i Et vous, comment accompagnez-vous les familles ? Vous désirez partager votre expérience en tant que professionnel ? N'hésitez pas à nous contacter via secretariat.drd@one.be. Vos témoignages nous permettront d'alimenter nos réflexions !



Aurélie DUPONT et Marine NOEL,
Gestionnaires de projets, Direction Recherches et Développement, Cellule Soutien à la Parentalité

Christine GODESAR,
Chercheuse, Direction Recherches et Développement, Cellule Recherche et Evaluation

² 5 dispositifs ont été soutenus financièrement par le Fonds Houtman et 3 dispositifs ont été soutenus financièrement par l'ONE.

³ Pour en savoir plus sur ces 8 dispositifs : [Cahier 33 - Des initiatives à destination des \(futurs\) papas ? | Fonds Houtman \(fonds-houtman.be\)](#)

⁴ Inspiré de « Il jouait du piano debout » de France Gall



LA FONCTION SOCIALE DES MILIEUX D'ACCUEIL, LE QUOTIDIEN COMME POINT DE DÉPART

La Task Force Accessibilité se penche depuis quelques mois sur la fonction sociale des milieux d'accueil et les a rencontrés afin de recueillir leur point de vue.

Notre système d'accueil définit trois fonctions qui découlent de la mise en œuvre d'un milieu d'accueil :

- la **fonction économique**, qui permet aux familles de prendre part à leurs activités professionnelles ou de recherche d'emploi et de formation tandis que le jeune enfant est accueilli ;
- la **fonction éducative**, qui veille à proposer un environnement propice au bon développement cognitif, physique et psychique de l'enfant ;
- la **fonction sociale**, qui associe le milieu d'accueil à un espace de socialisation des parents.

Dans la brochure « Le soutien à la parentalité dans les lieux d'accueil », on décrit en effet le milieu d'accueil comme étant notamment « *le premier espace public où les parents se « mettent en scène », donnent à voir leurs pratiques parentales et se confrontent aux pratiques et aux regards des professionnels qui s'occupent de leur enfant* » (p.11). Ce rapport privilégié entre professionnelles de l'accueil (m/f/x) et les parents autour de l'accueil du jeune enfant engendre une série de questions sur le « comment accueille-t-on ? », questions qu'il peut être intéressant de se poser en équipe : comment faire en sorte de nouer un lien de confiance avec les parents ? Comment créer les conditions pour les accueillir en évitant qu'ils ne laissent leur identité au vestiaire ? Comment amener les différentes cultures familiales à cohabiter et à être une source de richesse au bénéfice de tous et toutes ?

L'équipe de la Task Force Accessibilité a eu l'opportunité de rencontrer plusieurs milieux d'accueil de la subrégion du Hainaut ayant partagé leur vision de la fonction sociale et un ensemble de pratiques quotidiennes qu'ils associent à cette fonction.

Témoignage



L'un de ces milieux d'accueil est « **La Caravelle** » à Charleroi, une ancienne halte-accueil en cours de transformation et ouverte à l'accueil de toutes les familles. Elle a été historiquement créée pour répondre aux besoins des parents inscrits dans un centre de formation visant un public précarisé et primo-arrivant. Cet ancrage a confronté l'équipe à de nombreuses situations ayant permis de réfléchir à la manière d'être aux côtés d'un public vulnérable, souvent marqué par l'isolement social.

Pour ces professionnelles, la fonction sociale s'exerce d'abord et principalement à travers des éléments centraux et quotidiens de la vie de tous les milieux d'accueil : à travers la familiarisation, lors des arrivées du matin ou des retours du soir. « *Dans les discussions du quotidien, on est déjà dans la fonction sociale, on met tout en œuvre pour gagner la confiance des parents dès les premiers moments, on se montre disponible, vraiment à leur écoute, de manière attentive. (...) Ce n'est pas écouter pour écouter mais c'est plutôt écouter pour comprendre. C'est déjà s'asseoir sur le tapis pour mettre le parent à l'aise, on retire une barrière entre nous et le parent.* »

En parallèle et de manière ponctuelle, les équipes mettent en place des activités complémentaires qui viennent soutenir cette pratique de présence quotidienne. « *On a une animation sur les cultures et ce jour-là chaque parent se présente, dit d'où il vient et on leur demande de réfléchir aussi à quelque*

chose qu'ils ont envie de partager, une coutume, une tradition de leur pays. Certains parents peuvent faire des choses qui nous interpellent et quand on réalise cette animation, ça nous aide à comprendre, un rituel, une tradition, une façon de penser... Ce jour-là, on met un grand panneau et on demande aux parents d'écrire « bonjour » dans leur langue, on met aussi ensemble une petite punaise sur le pays d'origine de chacun sur une grande carte du monde. Ces panneaux, on les place à l'entrée, et les parents sont ainsi accueillis dans leur langue le matin. »

Les professionnelles observent également une émancipation progressive des parents qui côtoient le milieu d'accueil ainsi qu'une rupture de l'isolement. *« Parfois, la maman vient chercher son enfant et tu vois qu'elle n'est pas pressée de repartir parce qu'elle se sent bien ici. (...) On voit certains parents arriver très timides et puis on sent en cours de route qu'ils reprennent confiance en eux. (...) On sait que les mamans se voient en dehors, font des sorties au parc avec leur enfant. »*

L'équipe témoigne également de son projet autour de l'accès à l'éveil culturel comme faisant partie de sa vision de la fonction sociale : *« On accueille un public qui n'est pas familier avec le secteur culturel, les bibliothèques, le théâtre et tout ce qui peut exister autour de la culture pour les bébés (...) et nous avons inscrit dans notre projet d'accueil cette idée de les accompagner dans ces démarches de découverte. On voit que les mamans qui sont déjà venues à des représentations encouragent les nouvelles qui n'ont jamais assisté à un spectacle avec leur enfant et qui peuvent avoir des craintes. L'objectif est de leur montrer que ce sont des choses qui leur sont accessibles et de leur montrer un peu tout ce qui existe sur Charleroi et qui ne coûte pas forcément. (...) On défend des valeurs d'égalité des chances de participer à ce qui est proposé culturellement... Ce projet est possible grâce à tout ce tissage de lien de confiance qui se fait en amont. »*

Les professionnelles insistent sur le nécessaire besoin de temps et de communication au sein de l'équipe pour travailler cette fonction sociale au quotidien *« et aussi,*

toujours cette volonté de remise en question pour avancer, faire au mieux pour l'enfant qui reste notre priorité absolue ».

Les situations auxquelles l'équipe est confrontée peuvent inviter les protagonistes à construire de nouvelles formes de solidarité qui s'organisent parfois de manière informelle, entre parents qui se côtoient ou soutenus par l'équipe PMS. Le tissage de lien décrit plus haut permet aux familles d'exprimer leurs besoins, des besoins qui ne peuvent pas systématiquement être pris en charge par l'équipe. Un maillage avec le réseau local est alors précieux. *« L'important aussi c'est de savoir quand on doit passer le relai, ne pas vouloir gérer toutes les situations et se dire « je prends tout sur moi », on est très à l'écoute mais chacun doit tenir son rôle aussi, moi j'écoute mais à partir d'un moment je ne peux plus aider et c'est une qualité d'arriver à passer le relai, mettre ses limites sans quoi on risque de faire des erreurs. »*

Dans la transformation en crèche, les haltes-accueil sont parfois amenées à accueillir un public davantage hétérogène où se côtoient des parents de différents milieux sociaux : une vraie richesse et un enjeu de mixité sociale pour penser les lieux d'accueil comme des lieux de démocratie. *« La fonction sociale sera toujours bien là, peut-être déployée un peu différemment mais toujours aussi importante. Au niveau de la parentalité, finalement, c'est vrai on se pose les mêmes questions, qu'on soit pauvre ou pas, ce sont des questions qui sont là, qu'ils travaillent ou pas, c'est sûr. Les besoins seront différents mais les processus seront les mêmes. »*

Ce témoignage permet de rendre compte de la manière dont la fonction sociale peut être réfléchie autour de la question de l'accueil de toutes les familles. L'équipe éclaire une manière d'exercer la fonction sociale et des projets qui en découlent ancrés dans la quotidienneté et dans la création de lien de confiance avec les familles, et ce, au bénéfice de l'enfant.

Alexandra FRANQUET,
Conseillère Task Force Accessibilité



IL ÉTAIT UNE FOIS ... L'ÉVEIL CULTUREL ET ARTISTIQUE POUR LES TOUT-PETITS AVEC L'ONE

L'éveil culturel et artistique avec l'ONE, c'est une longue et belle histoire. Avec des quêtes, des épreuves, des héros, des résolutions, des chemins parfois sinueux mais menant toujours aux bénéficiaires : les enfants et leurs familles. Petit tour des actions et activités...

Il était une fois... des campagnes et des recherches, des formations continues pour les professionnels des milieux d'accueil, des ateliers d'échanges de pratiques, des collaborations dans le cadre du Plan Lecture, des représentations subventionnées de spectacles d'art vivant, des lieux de réflexion et de découvertes, etc.

Il était une fois... le soutien de festivals de spectacles pour les tout-petits, à travers un subside ou un relai des invitations et programmes (actualités et posts sur les réseaux sociaux), ou l'organisation conjointe de lieux de réflexion et de découvertes : « [Pépites](#) », « [Sauterelles](#) », « [Babillage](#) », « [Turbulences](#) » « [Noël au théâtre](#) », etc.

L'ÉVEIL CULTUREL EN MILIEU D'ACCUEIL

Depuis 2004, les structures d'accueil de la petite enfance ont la possibilité de bénéficier de représentations de spectacles subventionnées par l'ONE.

En 2023, l'ONE a subventionné 242 représentations de 9 spectacles de qualité, variés et adaptés aux enfants accueillis dans les crèches, chez les accueillants et accueillantes travaillant avec un service d'accueil d'enfants et dans les SASPE (Service d'Accueil Spécialisé de la Petite Enfance). En 2024, 377 représentations seront subventionnées, ce qui représentera 93% de demandes satisfaites ! Une belle quête qui se réalise...

Le nombre record de demandes reçues pour 2023 et 2024 illustre la motivation et l'intérêt du secteur pour

ces spectacles d'art vivant, sélectionnés pour eux et accessibles financièrement.

Les spectacles proposés sont sélectionnés pour 2 ans avec la collaboration d'un jury multidisciplinaire, composé de spécialistes de la culture, du développement de l'enfant et de leur accueil : des héros, passionnés, qui ne comptent pas leurs heures pour apporter leurs connaissances et expériences.

FORMATIONS CONTINUES

Le Programme quinquennal (2021-2026) de formations à destination des professionnel·le·s de l'accueil (petite enfance et temps libre) et des volontaires en consultations pour enfants comporte un axe consacré à l'Eveil culturel et artistique, pour lequel les propositions et les moyens ont été augmentés.

Ces formations autour de l'éveil culturel et artistique visent à :

- Sensibiliser aux enjeux de l'éveil culturel auprès des différents publics ;
- Soutenir et promouvoir la mise en place d'activités d'éveil culturel dans les différents secteurs ;
- Découvrir des outils, des méthodes et des techniques pour mettre en place des activités d'éveil culturel ;
- Prendre du recul sur ses pratiques pour les faire évoluer.

Pour l'accueil de la petite enfance, les thématiques abordées sont la lecture, l'expression corporelle et les émotions, l'éveil musical et le chant, la poésie et le langage, la créativité, les activités d'art plastique, les partenariats avec des artistes...

ATELIERS ET JOURNÉES D'ÉTUDE

Les Conseillers pédagogiques proposent aux professionnels de l'accueil des ateliers d'échange de pratiques mais aussi de découverte de différents langages (danse, ombres, marionnettes, etc.) et collaborent avec des Centres culturels (« Les Chiroux » - Liège, Namur, Marche, etc.).

Ils stimulent également la création de coins lecture.

PLAN LECTURE À L'INTENTION DES FAMILLES

L'ONE et la Fédération Wallonie-Bruxelles (Administration générale de la Culture) collabore depuis 2015 dans le cadre de l'opération « Fureur de lire ».

Dans ce cadre, des albums d'auteurs belges sont distribués gratuitement via les consultations pour enfants de l'ONE à tous les parents d'enfants nés en 2023 et 2024 : « **C'est le petit qui monte** », « **Super pouvoir** », « **Bon** » et « **Coucou** ». Ces albums sont accompagnés d'un fascicule riche de pistes de lecture, destiné aux parents et à toute personne qui souhaite accompagner l'enfant dans sa découverte des livres.



Les milieux d'accueil peuvent également en commander (un exemplaire par enfant accueilli et un par milieu d'accueil). L'objectif est qu'ils soient lus aux enfants, par les parents et les accueillants, dans un esprit de continuité entre lieu de vie et lieu d'accueil.

 Commande via fureurdelire@cfwb.be
(sous réserve de stock disponible).

KITS DE LECTURE ET MUSICAUX EN CONSULTATIONS POUR ENFANTS

Des coins lecture animés (plus de 170 en 2023) et des activités d'éveil musical (plus de 44 en 2023) ont lieu en consultations pour enfants, soutenus par la fourniture de coffres de livres et de kits d'éveil musical, favorisés voire conditionnés par les formations continues des volontaires. Ces coffres sont enrichis de 6 nouveaux livres en moyenne chaque année, ainsi que de matériel pour les consultations qui réalisent de l'éveil musical. N'hésitez pas à contacter la consultation près de votre milieu d'accueil et, le cas échéant, à relayer le calendrier de ces activités auprès des familles.

Un petit tour non-exhaustif des actions et activités d'éveil culturel et artistique de l'ONE pour les tout-petits. Variées et nombreuses, au bénéfice des enfants et de leurs familles. Une longue et belle histoire... Il était une fois l'éveil culturel et artistique avec l'ONE.

Bernard GEERTS,
Chef du projet Eveil culturel et artistique

Au travers des bilans de fonctionnement notamment, l'ONE constate que de nombreuses et belles initiatives existent. Des témoignages seront relayés dans de prochains Flash Accueil.



RACONTE-MOI UN LIVRE... UNE CONTRIBUTION À L'ÉVEIL CULTUREL EN MILIEU D'ACCUEIL

Des histoires de doudous...

« Lire, c'est aller à la rencontre d'une chose qui va exister » écrivait Italo Calvino. Tous les praticiens du livre et de la petite enfance sont bien conscients que lire c'est aussi aller à la rencontre de l'autre et comprendre son quotidien. Le tout-petit a vraiment besoin de vivre dans un bain de langage dès sa naissance et lui proposer des livres permet une plongée irrésistible vers la compréhension de son quotidien. Il n'est pas toujours simple pour certains adultes de parler aux tout-petits. Alors, feuilleter un livre avec un tout-petit permet bien souvent de franchir les obstacles et d'ouvrir un dialogue. Et pourquoi pas avec l'aide des bibliothèques ?

Depuis 11 années, les plus jeunes d'entre nous se rendent en pyjama en bibliothèque pour confier leurs oreilles aux voix des bibliothécaires. Un « doudou, un livre et au lit » a débuté au sein du Brabant wallon sous l'impulsion de la Bibliothèque centrale de Nivelles. Cette campagne d'animation en faveur de la petite enfance se déroule chaque année à partir du 23 décembre et jusque fin janvier. Son objectif : sensibiliser les familles aux bienfaits de la lecture pour les tout-petits par le biais d'activités permettant de créer du lien.

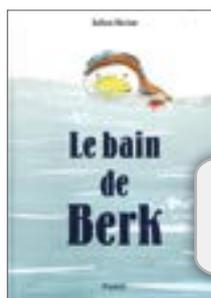


DOUX DOUDOUS

Ramadier & Bourgeau,
loulou & Cie, l'école des loisirs

Pour célébrer les bienfaits du livre et des doudous, pourquoi ne pas partager ce joli livre à la manière d'un cadavre exquis¹. Il se transforme en un jeu de construction au fil des pages. Tous les jours, on peut choisir un nouveau Doudou et terminer son choix en le mettant au lit.

ET POUR ALLER PLUS LOIN DANS LE PLAISIR DE LA LECTURE :



LE BAIN DE BERK

Julien Béziat, Pastel

Au moment de prendre son bain, l'enfant s'éloigne en laissant Berk, son doudou, sur le bord terriblement glissant. Pas de chance, Berk tombe à l'eau. En soi, cette glissade n'aurait pas dû être un problème, Berk comme son nom l'indique n'était pas très propre, mais ces amis installés sur le bord de la baignoire sont persuadés qu'il se noie. Tout va aller de mal en pis, jusqu'au dénouement final à mourir de rire.

Un livre qui illustre les problèmes de compréhension et de communication. À découvrir sans modération...

Un exemplaire de chacun des livres présentés dans cette rubrique se trouve dans les rayons de la bibliothèque Espace 27 septembre.

Diane Sophie COUTEAU
Directrice a.i. Service de la lecture Publique



Administration générale de la Culture
Service Général de l'Action territoriale

¹ Jeu de papier plié qui consiste à faire composer une phrase ou un dessin par plusieurs personnes sans qu'aucune puisse tenir compte de la collaboration ou des collaborations précédentes. (Définition du Larousse)



PAINS ET TARTINADES DU MONDE : VOYAGEZ À TRAVERS CES RECETTES INSPIRANTES !

En manque d'inspiration pour le goûter des grands ? Qui dit goûter ne rime pas forcément avec « sucré » ! Varier le type de pain et garnitures permet de faire découvrir de nouvelles saveurs et textures, tout en ravissant les papilles des enfants.



Pain pita maison

Pour 8 pains pita

Âge : à partir de 12 mois

Temps de préparation : 20 minutes

Temps de repos : 5 minutes + 1h

Temps de cuisson : 4 minutes par pita

Ingrédients

- 500g de farine de blé
- 10g de levure sèche
- 250 à 300ml d'eau tiède
- 50ml d'huile d'olive extra vierge (5 cuillères à soupe)

Préparation

- Dans un bol, mélanger la levure sèche et l'eau tiède. Laisser reposer 5 minutes.
- Disposer la farine dans un saladier et creuser un petit trou au milieu. Verser le mélange eau/levure et commencer à pétrir.
- Ajouter lentement l'huile d'olive. Pétrir 10 minutes, le temps que la pâte devienne homogène. Former une boule.
- Recouvrir le saladier d'un essuie propre et laisser reposer la pâte 1h à température ambiante, à l'abri des courants d'air. La pâte doit doubler de volume.

- Partager la pâte en 8 et former des petites boules.
- Aplatir les boules avec la main ou à l'aide d'un rouleau à pâtisserie.
- Faire chauffer la poêle sur feu doux et cuire les pitas 2 minutes par face.

Idées d'associations

- Ce pain pita peut être proposé au goûter et associé à un délicieux tzatziki maison (voir recette ci-après).
- Il peut aussi être découpé en lamelle et trempé dans un filet d'huile d'olive assaisonné d'épices (graines de fenouil, cumin...) ou d'herbes aromatiques (basilic, menthe, ciboulette...).
- Et pourquoi pas le proposer en accompagnement au dîner des enfants ?



Pain naan maison



Pour 16 pains naan
Âge : à partir de 18 mois
Temps de préparation : 10 minutes
Temps de repos : 45 minutes
Temps de cuisson : 4 minutes par naan

Ingrédients

- 500g de farine de blé
- 1 sachet de levure chimique
- Une pincée de bicarbonate alimentaire (facultatif)
- 40ml d'huile de colza (4 cuillères à soupe)
- 250g de yaourt entier nature ou yaourt grec
- 250ml d'eau gazeuse

Préparation

- Chauffer le four à 200°C.
- Dans un saladier, verser les ingrédients dans l'ordre de la liste.

En raison de la présence de yaourt, les naan font partie de la catégorie des pains fantaisies et ne seront pas proposés avant 18 mois.

- Mélanger avec une cuillère, puis à la main, pour obtenir une boule souple et homogène.
- Eteindre le four et enfourner le saladier recouvert d'un essuie pendant 45 minutes pour faire gonfler la pâte.
- Partager la pâte en 12 à 16 petites boules.
- Aplatir les boules avec la main ou à l'aide d'un rouleau à pâtisserie.
- Faire chauffer la poêle sur feu doux et cuire les naan 2 minutes par face.

La cuisson peut aussi se faire sur une plaque au four à 200°C, 5 minutes par face.

Idée d'association

À accompagner d'une délicieuse tartina de légumes ou légumineuses.¹



Tzatziki maison



Pour 5 portions
Âge : à partir de 18 mois
Temps de préparation : 15 minutes

Ingrédients

- 500g de yaourt grec entier
- 2 concombres
- Un quart de citron
- Origan, thym-citron, aneth (frais de préférence)
- Huile d'olive
- ¼ de gousse d'ail sans le germe (facultatif)

Préparation

- Laver et éplucher le concombre.
- Râper le concombre puis, dans un tamis, presser le concombre râpé afin d'en retirer le plus d'eau possible.
- Un fois l'excédent d'eau enlevé, mélanger le concombre râpé au yaourt. Ajouter le jus d'un quart de citron, l'ail pressé, les herbes et l'huile d'olive.

Idée d'association

À accompagner de pain pita maison et de crudités pour les plus de 18 mois.

¹ Voir idées de recettes reprises dans la rubrique tartinades sur www.one.be > Flash Accueil



Houmous maison

Pour un grand bol

Âge : à partir de 12 mois

Temps de préparation : 10 minutes

Ingrédients

- 270g de pois chiches cuits* ou une boîte de conserve/un bocal de pois chiches, soit un poids net égoutté de 265g environ
- 3 cuillères à soupe de tahini ou purée de sésame
- Jus d'un demi citron
- ½ cuillère à café de cumin
- ½ cuillère à café de paprika doux
- 2 cuillères à soupe d'huile d'olive extra vierge
- Coriandre ou persil frais

Préparation

- Egoutter et rincer abondamment les pois chiches.
- Laver la coriandre.
- Dans un robot mixer, ajouter les pois chiches, la purée de sésame, l'huile, le jus de citron, les épices et les herbes. Mixer jusqu'à obtenir une texture crémeuse.

Astuce

Afin d'obtenir une texture bien onctueuse, ajouter 10ml d'eau glacée ou un glaçon lors du mixage.



Le saviez-vous

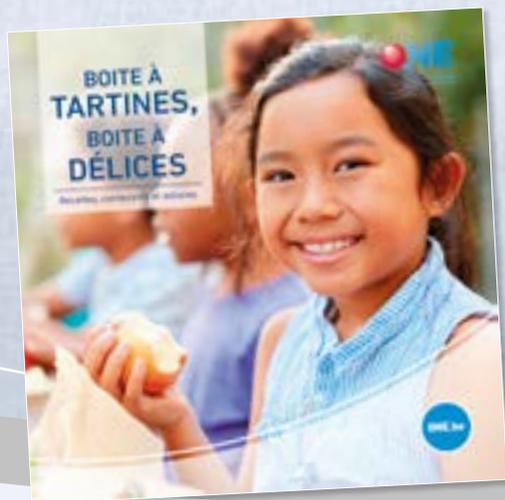
La purée de sésame ou tahini donne sa texture riche et crémeuse au houmous. On la trouve dans les rayons « Cuisine du monde » ou « Purée d'oléagineux » des supermarchés. La recette peut être réalisée sans cet ingrédient, ajouter simplement un peu plus d'huile avec 10ml d'eau glacée.

*Préparation des pois chiches

Des pois chiches secs peuvent être utilisés, à condition de bien les préparer.

- Peser la quantité nécessaire : 100g de pois chiches secs permettent d'obtenir 300g de pois chiches cuits.
- La veille, les faire tremper dans un grand contenant hermétique rempli d'eau froide à stocker au frigo.
- Le lendemain, rincer abondamment les pois chiches et retirer la fine peau présente sur les pois chiches.
- La cuisson peut se faire à la cocotte-minute durant 45 minutes ou dans une grande casserole d'eau bouillante durant 1h30. Le pois chiche doit être bien tendre.

Cleo ROTUNNO
Diététicienne, Direction Santé



BROCHURE ONE « BOITE À TARTINES, BOITE À DÉLICÉS ! EDITION 2022

Habités à ce que leurs petits bouts mangent des repas préparés par le milieu d'accueil, les parents sont parfois désemparés lorsqu'il s'agit de préparer la lunch box de leur enfant qui rentre à l'école.

La brochure « Boite à tartines, boite à délicés ! » s'adresse aux parents soucieux d'une information avisée quant aux **contenants et contenus de la boite à tartines** des enfants qui apportent leur repas à l'école, mais aussi à la plaine de vacances, à l'école des devoirs...

Elle donne des indications pratiques et utiles pour choisir au mieux les aliments et emballages alimentaires des pique-niques. Elle explique aussi les besoins alimentaires des enfants dès 2,5 ans et comment éviter les

intoxications alimentaires. Elle propose des informations utiles ainsi que quelques recettes pour réaliser un repas sain et savoureux pour la boite à tartines.

N'hésitez pas à la proposer aux parents en guise de cadeau de départ !

Cet outil est à commander via le [bon de commande EDUS](#).

Cleo ROTUNNO,
Diététicienne

SAVIEZ-VOUS QUE LE CHOIX D'UN CONTENANT ALIMENTAIRE N'EST PAS SEULEMENT UN CHOIX PRATIQUE ?

La Cellule Eco-conseil propose un quiz sur les contenants alimentaires, ces différents récipients destinés à contenir de la nourriture.

De plus en plus de professionnels et de parents se questionnent sur l'usage du plastique et l'impact des perturbateurs endocriniens.

Faire un choix éclairé sur les contenants alimentaires et bien les utiliser au quotidien permet de diminuer l'exposition à ces perturbateurs du système hormonal.

Ce quiz est un outil de sensibilisation concret et ludique. Il a pour objectif de susciter la réflexion et de proposer des conseils pratiques et accessibles au plus grand nombre (familles, milieux d'accueil...).

Cet outil est à commander via le [bon de commande EDUS](#).



Héloïse PAPILLON,
Éco-conseillère



MONCARNETDEBORD.BE ET NOTREPLANDEFORMATION.BE

Deux plateformes dédiées à l'évolution des compétences et au pilotage du parcours de formation des professionnelles (m/f/x) de l'accueil d'enfants ont été créés en 2017 et 2021 par l'APEF et l'ONE. Zoom sur ces outils bénéfiques pour le secteur.

DES FICHES PRATIQUES POUR VOUS SOUTENIR DANS VOTRE PARCOURS PROFESSIONNEL

[Mon carnet de bord professionnel](#) est un outil d'évolution professionnelle qui vous guide, via ses **8 fiches pratiques**, dans votre réflexion personnelle sur vos pratiques, objectifs, besoins, défis et projets. Il est votre allié dans votre carrière. Il vous aide à renforcer les liens avec l'ensemble de votre environnement : le secteur, votre institution et lieu de travail, l'équipe qui vous entoure, les parents et, bien sûr, les enfants.

UNE AIDE PÉDAGOGIQUE CONCRÈTE POUR ÉLABORER, IMPLÉMENTER ET AJUSTER DES PLANS DE FORMATION

[Notreplandeformation.be](#) soutient la démarche formative au sein des lieux d'accueil en proposant une aide pédagogique concrète pour élaborer, implémenter et (ré)ajuster des plans de formation. Elle est conçue pour les secteurs de l'accueil des enfants de 0 à 18 ans et contient des ressources pour aiguiller les institutions dans les différentes étapes de la mise en place d'un plan de formation. Le cadre méthodologique proposé constitue un levier afin de renforcer le projet d'accueil et la démarche d'amélioration de la qualité.

DEUX PLATEFORMES COMPLÉMENTAIRES

Les deux plateformes se soutiennent l'une l'autre : toutes deux ont été élaborées via un partenariat APEF-ONE et ont pour mission de soutenir les dynamiques de formation en mobilisant notamment la réflexivité des professionnelles autour de leurs pratiques. Concrètement, le carnet de bord peut, par exemple, mettre en lumière des besoins en matière de compétences que son utilisateur peut choisir de faire remonter à son responsable lors de l'élaboration collective et concertée du plan de formation.

En combinant un plan de formation collectif solide avec des carnets de bord individuels bien élaborés, une organisation peut créer un écosystème de gestion des formations et des compétences, qui est à la fois aligné sur les objectifs globaux et attentif aux besoins spécifiques de chaque individu. Cela favorise une culture d'apprentissage continue et contribue à la professionnalisation de votre lieu d'accueil !

ET CONCRÈTEMENT, ÇA DONNE QUOI ?

Certaines fiches de votre carnet de bord, notamment la **fiche F : Mes besoins en compétences**, constituent une aide pour la préparation de votre entretien individuel avec votre responsable. Ce dernier sera alors plus à même de réaliser l'étape d'identification des besoins individuels, étape essentielle dans la **réalisation du plan de formation** !

La fiche G: Mes choix de formation(s) permet de réfléchir posément aux formations qui font sens en fonction des besoins identifiés et de réaliser l'étape "plan d'actions" de la démarche "Plan de formation" proposée dans l'outil "Notreplandeformation.be".

La fiche H: Mon implication en formation du carnet de bord est intéressante en vue d'avancer dans l'étape "**Intégration dans les pratiques**" de la démarche "Plan de formation" proposée dans l'outil "Notreplandeformation.be".

Evidemment, il est important de rappeler qu'en aucun cas le carnet de bord est une obligation ou un outil de contrôle. Ce partage ne se fera qu'en bonne intelligence entre les membres de l'équipe.

PARTICIPEZ À NOS ATELIERS GRATUITS !

Découvrez ces outils lors d'un atelier. L'occasion de rencontrer d'autres professionnelles du secteur et de prendre un temps de réflexion sur vos pratiques d'accueil et sur la gestion des compétences.

- Mon carnet de bord : www.moncarnetdebord.be > Ateliers
- Notre plan de formation : www.notreplandeformation.be > Ateliers

Le Carnet de bord professionnel et Notre plan de formation ont vu le jour grâce au soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles, dans le cadre d'une convention spécifique entre l'O.N.E. et l'APEF asbl.

Service conseil



carnetdebord@apefasbl.org

plandeformationMAE@apefasbl.org



02 229 20 19

Suivez-nous sur



ou via notre Newsletter.

APEF



OBJETS PROMOTIONNELS : UNE AUBAINE POUR LES FIRMES, PAS POUR LES FAMILLES

Votre milieu d'accueil a peut-être été contacté pour participer à la distribution de boîtes contenant des échantillons et autres objets promotionnels à des fins commerciales.

Depuis plusieurs années, les maternités y participent moins voire plus du tout, notamment suite à une information de l'ONE. Les PEP's de l'ONE n'y contribuent plus.

Dans certains cas, les firmes passent par les milieux d'accueil pour distribuer leurs produits aux parents.

Outre l'aspect publicitaire et commercial, certains produits fournis (bières sans alcool, par exemple) posent question en matière de santé et de soutien à la parentalité.

De nombreux produits pour enfants qui y sont présentés ne sont en outre pas nécessaires ou vont à l'encontre de certaines recommandations de santé. L'ONE prône la prudence en matière de cosmétiques pour bébés, un usage régulier de petits pots peut ralentir, voire perturber l'éducation du goût et l'apprentissage du repas familial.

Participer à la distribution de ces échantillons et autres objets promotionnels n'est donc pas anodin : nous déconseillons vivement cette pratique.

Bernard GEERTS,
Conseiller, Direction Appui et Conseil ONE
et Amal ALAOUI,
Diététicienne pédiatrique, Direction Santé ONE

VOTRE ABONNEMENT

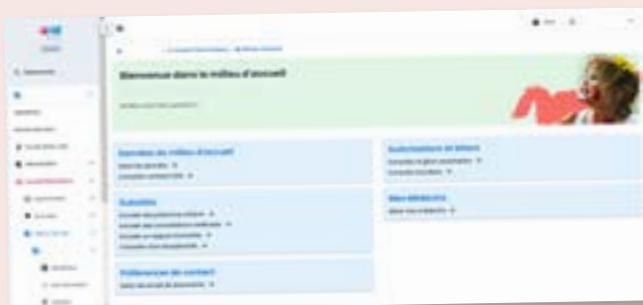
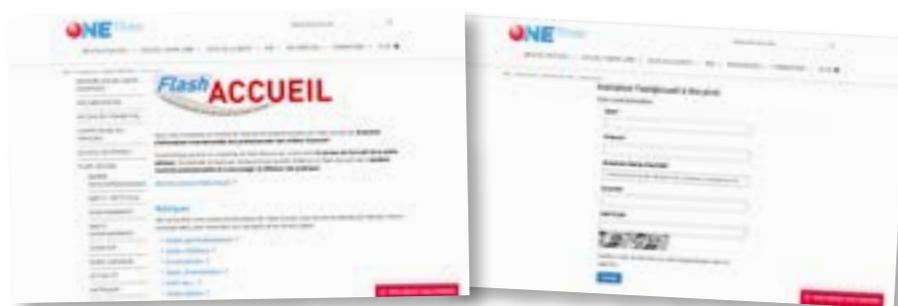


SUR PRO.ONE.BE !

PRO.ONE, une plateforme professionnelle indispensable aux professionnels de l'Accueil !

Chaque Pouvoir organisateur (pour chacun de ses milieux d'accueil) et chaque Accueillant-e d'enfants indépendant-e peut choisir de quelle manière il souhaite recevoir le Flash Accueil :

- ✓ sous forme de **newsletter**,
- ✓ en format **papier** (avec une possibilité de cocher plusieurs exemplaires par édition, à concurrence de **maximum 1 exemplaire par tranche de 14 enfants accueillis**),
- ✓ sous forme de newsletter **et** en format papier.



Pour ce faire, rendez-vous sur votre **PORTAIL PRO**, sur la page de votre milieu d'accueil, et cliquez sur le pavé bleu « **PRÉFÉRENCES DE CONTACT** ». Vous pouvez modifier votre choix d'abonnement à tout moment. Par défaut, si cette fonctionnalité n'est pas activée, un exemplaire papier vous sera quand même envoyé.

Chaque Service d'accueil d'enfants reçoit un nombre d'exemplaires papier du Flash Accueil correspondant au nombre de travailleurs sociaux du Service. Les accueillant-e-s d'enfants conventionné-e-s ou salarié-e-s reçoivent également une version papier par voie postale. Aucune démarche n'est à effectuer sur **PRO.ONE**.

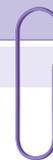
Les Services d'Accueil Spécialisés de la Petite Enfance reçoivent un nombre d'exemplaires papier proportionnel à leur capacité d'accueil. Des exemplaires supplémentaires peuvent être demandés.

Vous souhaitez recevoir la newsletter à titre privé ? Inscrivez-vous sur la page Flash Accueil du site de l'ONE (www.one.be > [Professionnel](#) > [Milieux d'accueil](#) > [Flash Accueil](#) > [Abonnez-vous au Flash Accueil](#)).

Besoin d'aide ou d'informations complémentaires ?
Contactez flashaccueil@one.be



IDÉES, RÉFLEXIONS À RETENIR



PISTES DE TRAVAIL À ENVISAGER...



ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO

ALAOUI Amal
APEF
BACHELET Eloïse
BENZAÏR Jordane
BOTSAS Selena
BROHÉE Catherine
CAMUS Pascale
COLLARD Sarah
COUTEAU Diane Sophie
DRAÏZE François-Xavier
DUBUISSON Harriet
DUPONT Aurélie
FLASSE Valentine
FORTEMPS Anne
FRANQUET Alexandra
GEERTS Bernard

GODESAR Christine
HOSPEL Virginie
KADZ Emmanuelle
KAIN Florine
LAMBERT Isabelle
MARCHAND Brigitte
MELICE Nathalie
NOEL Marine
PAPILLON Héroïse
PERRIGUEUR Isabelle
PIELTAIN Catherine
ROTUNNO Cleo
SIMON Pauline
VAN STEENPAAL Sylvie
VANDERHEYDEN Nadine
VILAIN Morgane

Remerciements à
Crèche « Champs et Gazouillis » à Rumes
Crèche « La Caravelle » à Charleroi
Crèche « Les Lilliputiens » à Marcq
Mesdames Compère et Demelienne,
co-accueillantes à Plaineveaux
SAE C.E.L à Sprimont

**Remerciements au Comité
de rédaction**

MISE EN PAGE
DUFRASNE MAÏTÉ

EDITEUR RESPONSABLE
Laurent MONNIEZ
Chaussée de Charleroi, 95
1060 Bruxelles

TIRAGE 4.200 exemplaires
N° D'ÉDITION D/2024/74.80/56
MAFACT DOCBR0042